

## ACTIVE ET RÉSERVE LES EFFECTIFS DU PERSONNEL MILITAIRE



### **FORMATION**

Le BTIAR : brevet technique interarmées de réserve

### **ENTRETIEN**

Bilan de la réserve opérationnelle des armées par le DIAR, le GBR Walter Lalubin

### **CIORM**

Rencontre avec le secrétaire général de la Confédération interalliée des officiers médicaux de réserve, le MCS (R) Francois-Régis Martelet

(1) Le détail et les conditions des garanties sont définies dans le règlement mutualiste Unéo - Ciblage applicable au 15 février 2019. (2) Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h. Unéo, mutuelle soumise au droit français du livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081 et dont le siège social est situé 48, rue Barbès - 92154 La Plaine-Montrouge Cedex. Crédits photos: © COMTN - © Vincent ORSINI/Marine Nationale/Défense - © Sirja Geraf/Armée - © Olympe Goulbault/Armée de l'air/Armée - LaSite - andCo

# Réserviste sans réserve

Être tout à  
votre engagement  
tout en étant  
efficacement protégé



**PRÉVOYANCE-RÉSERVISTE<sup>1</sup>**

Une protection à la hauteur des risques de votre activité.

## La différence *Unéo*

### Simple

Trois formules au choix  
en fonction de votre situation

### Rapide

Une adhésion simplifiée  
et en ligne

### Sûr

Des allocations et/ou capitaux  
versés en cas d'arrêt de travail,  
d'invalidité ou de décès

### Accessible

Des cotisations  
dès 2,31€/mois

Unéo, MGP et GMF  
sont membres d'  
**UNEOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

Unéo, la mutuelle  
des forces armées

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE  
DIRECTIONS & SERVICES

Référencée  
Ministère des Armées



Santé  
Prévoyance  
Prévention  
Accompagnement social



La différence Unéo sur [groupe-uneo.fr](http://groupe-uneo.fr) et au 0970 809 000<sup>2</sup>

Votre force mutuelle

## SOMMAIRE

PHOTOS DE LA COUVERTURE :  
© DENYS CHAPPEY/UNOR ET © DR/DIAR

### REVUE D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES<sup>(1)</sup>

(4 numéros/an)

#### Administration-rédaction :

12, rue Marie-Laurencin  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 47 40 16  
Télécopie : 01 49 28 02 87  
unor.dg@orange.fr  
Site internet :  
www.unor-reserves.fr

#### Directeur de la publication :

Lieutenant-colonel (R)  
Philippe Ribatto, président  
de l'Union nationale des officiers  
de réserve et des organisations  
de réservistes

#### Rédacteur en chef :

Lionel Pétilion  
redacteur.unor@orange.fr

#### Abonnements :

Capitaine (er) Yves Dalmasie  
Tél. : 01 43 47 40 16  
comptable.unor@orange.fr

#### Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2019

N<sup>o</sup> Commission paritaire :  
0519 G 84894

#### Conception, réalisation

et impression : Imprimerie  
Decombat, 63118 Cébazat  
Publicité : siège de la rédaction  
I.S.S.N. n<sup>o</sup> 004.2242.

### 5 Éditorial

Par le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, président national de l'UNOR

### 6 Actualité

- L'exercice *Vézinet* pour les réservistes
- Source Solde va se généraliser
- La Garde nationale et les collectivités
- Prix Réserve-Entreprise de la Garde nationale
- Hommage au LCL (H) Ezeghian
- Monument aux Morts : la « 4<sup>e</sup> génération au feu »

### 10 Actualités internationales

- Cyberattaque contre le groupe État islamique
- Canada : être réserviste pour un autre pays
- Australie : les vétérans mieux reconnus

### 12 CIOR

- MCS (R) Francois-Régis Martelet, SG de la CIORM
- Une Académie des langues très prisée

### 15 Focus

- Le BTIAR : un réserviste à l'École de Guerre

### 18 Sur le terrain

- Un réserviste dans l'exercice franco-britannique *Griffin Strike*

## 20 Sous la loupe

- Active et réserve : revue d'effectifs



© Ministère des Armées

## 23 Entretien

- Le GBR Walter Lalubin, délégué interarmées aux réserves



© DR/DIAR

## 28 Portrait

- Rencontre avec le LCL (H) Paul Prieur

## 30 La vie de l'UNOR

- Tir : 500 participants au championnat de France TAR
- UNOR Jeunes : 9<sup>e</sup> Défis sportifs du CSSD

## 32 Associations territoriales

- AOR 04 : embarquement à bord du Commandant Bouan
- AOR Béthune : les réservistes au Forum des associations
- AOR 21 : visites mémorielles à Fréjus et Saint-Raphaël
- AOR du Cateau : dessins de Noël
- AOR 63 : de l'aéronautique à l'imprimerie
- AOR Rambouillet : les 100 ans de l'assoc

## 39 Lu pour vous

- Rencontre avec Stéphane Goulhot, directeur des Éditions du Félin
- Notre sélection

## 47 Patrimoine

- La promulgation du traité de Versailles

## 48 Publications officielles

## 50 Courriers des lecteurs

<sup>(1)</sup> Ancien titre : *L'Officier de Réserve*

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés et n'est en aucun cas tenue de les retourner. Si l'auteur souhaite être publié (texte et photos), il est impératif qu'il inscrive à la main la mention « bon pour publication ». Les textes sélectionnés ne donnent pas lieu à rétribution, et peuvent subir des modifications en vue d'une parution. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

# ACTIVITÉS

4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2019

## L'AGENDA DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNOR

### 10 OCTOBRE

- 3-4 octobre Journées internationales de médecine aéronautique et spatiale 2019 à Toulouse.
- 10 octobre Entretien avec le sénateur Christian Cambon, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.
- 12 octobre Inauguration des Journées nationales des réservistes à l'École militaire.
- 13 octobre Cérémonie de l'association des Mémoires du Mont Valérien à Suresnes.
- 18-19 octobre Assises des Réservistes allemands de la FdRBW à Berlin (Allemagne).
- 21 octobre Colloque ANOPEX « Le soldat et la mort » à l'École militaire.
- 22 octobre Entretien avec le délégué interarmées aux réserves (DIAR).
- 31 octobre Rencontre avec le président régional et les sept présidents d'AOR -Région Bretagne.

### 11 NOVEMBRE

- 12 novembre Clôture des Journées nationales des réservistes à l'École militaire et ravivage de la Flamme (Arc de Triomphe).
- 16 novembre Conseil d'administration UNOR.
- 24-27 novembre CIOR « in between meeting (ibm3) » à Edinburg (Ecosse).

### 12 DÉCEMBRE

- 2 décembre Cérémonie en l'honneur des 13 morts à Barkhane (Pont Alexandre III).
- 3 décembre Jury du Prix littéraire de l'UNOR.
- 17 décembre Signature d'une convention avec la présidente nationale de l'ONAC VG.

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
2	3	4 5
9	10	11 12

### À VENIR

- 9 janvier Cérémonie des vœux du Souvenir Français.
- 12 janvier Vœux du chef d'état-major de l'armée de l'air.

# ÉDITORIAL

[ LIEUTENANT-COLONEL (R) PHILIPPE RIBATTO ]

PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNION DES OFFICIERS DE RÉSERVES ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES

## CHERS AMIS,

C'est le cœur gros, mais fiers, que nous nous retrouvons, à l'aube de l'année 2020.

Le cœur gros, car l'année se termine devant treize corbillards ; imaginer treize familles et autant d'orphelins, ne peut que nous toucher, nous révolter même !

Dans cette douleur, nous sommes présents auprès de nos camarades d'active et de la grande famille de l'Armée. Certains membres de famille des victimes font même partie de nos rangs et dans l'adversité nous essayons de les soutenir sans faille.

Fiers, car on voit que de jeunes Français sont encore capables de s'engager, de faire le choix des armes de la France, et surtout de donner leur vie pour nous. Nous devons les remercier en les honorant et nous mesurons leur sacrifice et celui de leurs familles et camarades.

Sur un autre plan, j'ai le plaisir de partager avec vous, l'honneur que nous fait le général Walter Lalubin, délégué interarmées des réserves, de nous accorder une interview présentant le bilan des actions engagées depuis son arrivée, comme les perspectives d'avenir.

2020 représente la seconde partie de mon mandat. Il a pour principal objectif,



dans la continuité de mes prédécesseurs, de faire rayonner l'UNOR tout d'abord grâce et surtout à nos AOR, ensuite à l'international, à travers la CIOR, mais aussi vers les députés, sénateurs et autorités militaires à qui je fais connaître sans relâche, notre Union. Nous avons été d'ailleurs contributeurs au même titre que les associations nationales d'armées aux auditions parlementaires.

Je ne suis bien-sûr pas seul et l'équipe de l'UNOR s'est grandement étoffée et je tiens à remercier ici les membres du bureau et les « permanents de l'UNOR » qui se dévouent et s'investissent.

De plus, je suis chaleureusement invité en région et nous apprécions, je crois mutuellement, de pouvoir échanger et

réfléchir sur nos engagements. Je suis le premier témoin du dynamisme des régions et des associations nationales, tout en étant conscient des difficultés rencontrées et que nous surmontons. Comme je le souligne régulièrement, les AOR maintiennent le flambeau, pour le transmettre à la jeunesse, dès qu'elle sera en mesure de s'en saisir.

Notre journal *Armée et Défense* est un formidable outil de diffusion qu'il ne faut pas hésiter à utiliser, et à promouvoir dans les forums ou des DMD (délégations militaires départementales).

2020 est une année électorale sur le plan local, vous le savez, et je me permets de vous exhorter à prendre une place au sein des équipes municipales, en briguant, notamment le poste de correspondant défense ou de responsable du devoir de Mémoire. C'est un lourd travail mais qui porte ses fruits.

Espérant que vous ayez passé un bon Noël en famille et de joyeuses fêtes de fin d'année, tout en soutenant et /ou pensant à nos soldats et à leurs proches, je vous présente mes vœux de bonne et heureuse année, riche d'engagements et de rayonnements. Prenez soin de vous et de la France ! ■

## INTERACTIVITÉ avec votre revue



[www.unor-reserves.fr](http://www.unor-reserves.fr)

MENU > [Revue Armée & Défense]  
PUIS > [Découvrir notre revue]  
et [Les + de ce numéro]



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**



# L'EXERCICE VÉZINET POUR LES RÉSERVISTES

**Du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2019, la 2<sup>e</sup> brigade blindée a organisé dans la région de Roanne (Loire) un exercice d'entraînement pour ses unités de réserve (UER).**

**LA MARINE NATIONALE** dispose désormais de deux Falcon 50 Ms dotés de trappes afin de pouvoir larguer du matériel de sauvetage maritime. Deux autres appareils devraient rejoindre la flotte courant 2020.

**UNE JOURNÉE NATIONALE** d'hommage aux victimes du terrorisme a été instituée par décret du 7 novembre 2019. Elle fixée au 11 mars. Chaque année, à cette date, une cérémonie nationale sera organisée. Une cérémonie analogue pourra être organisée dans chaque département à l'initiative du préfet.

**LA COMMISSION** interministérielle d'étude de l'exportation des matériels de guerre (CIEEMG) a examiné 7 030 dossiers d'août 2018 à juillet 2019 (+ 11% par rapport à la période précédente) dont 5 090 sont des demandes de nouvelles licences ; le reste étant des demandes de prorogation de licences expirées.

**LES DRONES REAPE** français (les MQ-9 Block 5) seront armés par General Atomics Aeronautical Systems Inc.. Ils devraient être équipés de bombes guidées GBU et de missiles Hellfire. Un marché de 17,8 M\$.

**L'ARMÉE DE L'AIR** possède désormais un avion ravitailleur en vol d'hélicoptères et notamment des H225M Caracal. La BA 123 d'Orléans-Bricy a réceptionné son premier KC-130J en septembre 2019 et un second exemplaire sera livré cette année. Ils sont mis en œuvre par l'escadron de transport (ET) 2/61 « Franche-Comté ».

Cet entraînement qui s'est déroulé en terrain libre (hors des zones d'entraînement militaires spécifiques) était d'une ampleur inédite en France. L'exercice *Vézinet* a en effet réuni pendant une semaine près de 400 militaires réservistes de sept régiments différents.

Avec des soldats déployés sur les communes de Roanne, Noirétable, et Saint-Just-en-Chevalet, la manœuvre avait pour objectifs :

- le contrôle opérationnel des réservistes du 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie,
- l'entretien du savoir-faire de l'état-major de la 2<sup>e</sup> brigade blindée,
- la formation des réservistes aux missions communes de l'armée de terre (MICAT).

## DANS LE CADRE DE LA LUTTE ANTITERRORISTE

La diversité du terrain a permis à l'état-major de la 2<sup>e</sup> BB, armé par des réservistes, de faire évoluer ses réservistes dans des environnements variés (zones boisées, urbaines et péri-urbaines).

L'exercice mené dans le cadre de la lutte antiterroriste, a mis en œuvre un centre opérationnel de niveau 4, soit un groupement tactique à quatre unités PROTERRE.

## CONTRÔLER UNE ZONE ET CAPACITÉ DE RÉACTION

Les unités se sont d'abord déployées puis ont effectué des reconnaissances de sites sensibles dont le groupement a dû assurer la surveillance et la protection, en liaison avec les forces de sécurité intérieure. Enfin, il s'agissait de contrôler une zone avec maintien d'une capacité de réaction immédiate face à une menace terroriste.

Une mise en situation face à une tentative d'intrusion sur l'aérodrome de Roanne a ainsi permis aux soldats de mettre en pratique leurs compétences de combat, d'évacuation de blessés ou de contrôle de zone. ■

Source : 2<sup>e</sup> BB et ministère des Armées.



Environ 400 réservistes ont participé à l'exercice *Vézinet* appartenant à différentes unités de réserve élémentaires (UER).

# SOURCE SOLDE : VA SE GÉNÉRALISER

**Après plusieurs mois d'évaluation, la Marine nationale a été la première armée à bénéficier du nouveau calculateur des rémunérations des militaires : Source Solde.**

Chacun et plus particulièrement les soldats de l'armée de terre, y compris les réservistes, se souvient du fiasco du logiciel de solde Louvois. Son remplacement avait été acté fin 2013 et, en 2015, le ministère des Armées avait lancé un nouveau programme de calcul de la solde, baptisé Source Solde.

Le ministre de la Défense de l'époque, Jean-Yves Le Drian, avait alors pris la parole pour expliquer le processus de remplacement : « Cette fois, toutes les précautions seront prises. Source Solde, présenté à la qualification d'ici la fin du premier trimestre [ndlr : 2016], sera d'abord mis à l'épreuve dans le cadre d'une phase de « solde à blanc » qui durera sept mois, avant d'entrer progressivement en service : en 2017 dans la marine, en 2018 dans l'armée de terre et, en 2019 dans l'armée de l'air et le service de santé des armées. »

## SUITE DU DÉPLOIEMENT EN 2020

Avec environ deux ans de retard sur le programme annoncé par l'ancien ministre (initialement prévu au second semestre 2017), Source



LE LOGICIEL DE SOLDE INTERARMÉES

© DR

Solde a été déployé « avec succès » dans la Marine nationale en mai 2019 selon la ministre des Armées Florence Parly, « après différentes phases de vérification, de tests techniques ». Il permet de solder a priori sans obstacle l'ensemble des 39 000 marins comme a pu le vérifier la ministre en novembre dernier.

« Le déploiement de Source Solde va se poursuivre, a expliqué le ministère. Il sera étendu à l'armée de terre, l'armée de l'air et au service de santé des armées. Chaque bascule sur Source Solde suivra un processus rigoureux de tests et de vérifications pour sécuriser son déploiement et garantir à chaque militaire un service fiable et de qualité », selon le ministère. ■

Source : ministère des Armées.

**LES SPORTIFS** civils et militaires) de la défense, c'est : 30% des médailles d'or aux JO de Rio 2016, 80% des médailles d'or aux JO d'hiver de Pyeong Chang 2018, 100% des médailles d'or aux Jeux Paralympiques d'hiver de Pyeong Chang 2018. C'est aussi 82 médailles aux Jeux mondiaux militaires d'été (JMME) qui se sont tenus en octobre 2019, dont 26 en or, 27 en argent et 29 en bronze.

**35 000 ANCIENS** combattants ont été décorés en 2019 de la Croix du combattant au titre de la période 1962-1964, et 15 000 le seront d'ici à fin 2020.

**L'ÉCOLE DES PUPILLES** de l'air (EPA) a inauguré une classe spéciale pour les enfants autistes atteints du syndrome d'Asperger. Une dizaine de jeunes âgés de 11 à 15 ans compte donc depuis la rentrée 2019 au nombre des 700 « pipins » de l'école, surnoms des élèves de l'EPA.

## CYBERDÉFENSE

Le ministère des Armées a signé mi-novembre une convention cyber avec de grands industriels français. Huit grands maîtres d'œuvre sont partie prenante de cet accord : Airbus, Ariane Group, Dassault, MBDA, Naval Group, Nexter, Safran et Thales. Par ailleurs, Thales et Airbus ont annoncé la mise en place d'un partenariat pour la détection des cybermenaces. La solution commune alliera la technologie *Cybelis Sensor* et le système *Orion Malware*. Enfin, 1 000 nouveaux cyber-combattants devaient être recrutés d'ici à 2025.

## RÉSERVE ET NATION

# LA GN ET LES COLLECTIVITÉS

**À l'occasion du Salon des maires qui s'est tenu à Paris en novembre, la secrétaire d'État a signé une charte d'engagement avec les collectivités locales.**

Geneviève Darrieussecq a présidé la signature d'une charte d'engagements réciproques avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), l'Assemblée des départements de France (ADF), les Régions de

France (RF). L'AMF, l'ADF et RF s'engagent à promouvoir l'esprit de défense et de sécurité auprès de leurs adhérents en les incitant à élaborer des conventions de soutien à la politique de la R01 avec la Garde nationale. ■ Source : ministère des Armées.

# ATTRIBUTION DU PRIX RÉSERVE-ENTREPRISE

**Le Prix Réserve-Entreprise de la Garde nationale a été attribué en décembre dernier.**

Le prix « Réserve-Entreprise » de la Garde nationale qui s'est tenu à l'Hôtel de Brienne (Paris) le mardi 10 décembre 2019.

Quatre lauréats (entreprises, collectivités territoriales et établissements d'enseignement supérieur), tous partenaires de la Défense ont été récompensés le 10 décembre pour avoir mis en place des dispositifs innovants en faveur des réservistes.

Cette distinction a pour objectif d'encourager les acteurs institutionnels et économiques à mieux reconnaître et prendre en compte l'engagement de leurs salariés et agents dans la réserve. Les lauréats sont :

- Le cabinet de conseil de management

Bearing Point (catégorie « moins de 1 000 collaborateurs »).

- Bouygues Construction (catégorie « plus de 1 000 collaborateurs »).

- La ville de Nice (catégorie « collectivités »).

- L'Université de Bourgogne (catégorie « enseignement supérieur »). L'université de Bourgogne (30 000 étudiants et 3 000 agents) a signé une convention en juin 2019. Sous l'impulsion de son président et de son référent défense, des facilités et bénéfiques sont octroyés aux réservistes : aménagement du calendrier d'examen, attribution de points bonus dans le cadre d'une UE (Unité d'Enseignement).



## HOMMAGE

# AU REVOIR EDMOND...

**Le 11 octobre 2019, l'UNOR rendait hommage au lieutenant-colonel (H) Edmond Ezeghian décédé le 4 octobre.**

Notre camarade qui était du corps des commissaires des armées (santé) était le vérificateur des comptes de l'UNOR depuis plus de vingt ans. C'était un homme bienveillant, souriant, d'une grande gentillesse et d'une grande rigueur, sachant élever la voix lorsque cela était nécessaire dans la gestion de la comptabilité de l'association.

En dehors de la vérification des comptes avant chaque assemblée générale, il s'est toujours beaucoup impliqué dans la vie de l'UNOR cherchant à apporter son soutien dans les moments difficiles qu'à traverser notre Union. Il restera toujours célèbre par cette fameuse phrase : « *Ecoute mon vieux, je vais te dire une chose...* ».

Les représentants de l'UNOR présents à l'église

arménienne de Paris et à la réception au cercle des armées qu'Edmond pratiquait beaucoup, ont présenté les condoléances à son épouse et ses deux enfants. ■



**Le LCL (H) Edmond Ezeghian (à droite) en conversation avec le COL (er) Olivier de France.**

**LE 16<sup>e</sup> AVION A400M** Atlas français a été réceptionné sur la base aérienne d'Orléans-Bricy, le 4 décembre 2019. Il s'agit du premier Atlas capable de parachuter une charge pesant 16 tonnes ou de ravitailler en vol d'autres avions de transport.

**LE 99<sup>e</sup> RI** a fait son retour dans le paysage lyonnais. Le drapeau du « Royal Deux Ponts » a en effet été confié le 28 novembre dernier au groupement de recrutement et de sélection sud-est (GRS-SE). Le 99<sup>e</sup> RI avait été dissout en 1997 après 240 ans d'existence.

**LES FORCES AÉRIENNES** stratégiques (FAS) ont fêté leur 55<sup>e</sup> anniversaire en 2019. Créées en janvier 1964, elles remplissent la mission de dissuasion nucléaire française, pour sa composante aéroportée. La dissuasion nucléaire est la clé de voûte de la stratégie de défense française. Strictement défensive, elle protège la France de toute agression étatique contre ses intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et qu'elle qu'en soit la forme.

**LE NOMBRE DE PENSIONS** de retraite de militaires des armées a progressé en 2018 de 0,5% par rapport à 2017. Le nombre de pensions de militaires de droit direct au 31/12/2018 est de 314 471, dont 8,9% sont versées à des femmes.

En 2018, le montant brut moyen d'une pension pour motif vieillesse est de 1 342 € pour une femme et de 1 725 € pour un homme, soit 22,2 % d'écart.

# LA « 4<sup>e</sup> GÉNÉRATION DU FEU »

**Le 11 novembre 2019, le président de la République a inauguré à Paris (XV<sup>e</sup> arr<sup>dt</sup>) le monument aux Morts pour la France en opérations extérieures (OPEX).**

Le projet d'un monument aux Morts pour la France en opérations extérieures (OPEX), à savoir depuis 1963, retenu par les autorités politiques dès 2011, a enfin vu le jour. La volonté de rendre hommage à la nouvelle génération combattante, surnommée « quatrième génération du feu », est composé de deux éléments :

- une sculpture due au sculpteur Stéphane Vigny, représentant six militaires (une femme, cinq hommes) portant un cercueil invisible et dont les visages expriment la douleur, le recueillement, la détermination.
- un mur portant les noms des Morts pour la France en OPEX. À la date de l'inauguration, 549 noms y été inscrits, par théâtre d'opération (au nombre de dix-sept) puis par date du décès. Les noms des agents de la DGSE (auparavant du SDECE) n'y figurent pas afin de préserver leur anonymat et font l'objet d'une dédicace générique : « À la mémoire des militaires des services spécialisés de renseignement morts pour la France en opérations extérieures ».

Le monument installé dans le parc André-



© Ministère des Armées

**Le monument se dresse au sein du parc André-Citroën (Paris XV<sup>e</sup>) dans le jardin Sous-lieutenant Eugénie-Djendi qui fut une résistante déportée et exécutée à Ravensbrück.**

Citroën (Paris XV<sup>e</sup>) a été érigé en haut lieu de la mémoire nationale. ■

Source : ministère des Armées.



## IN MEMORIAM

- Le **brigadier Ronan Pointeau**, 24 ans, du 1<sup>er</sup> régiment de Spahis, a été tué au combat le 2 novembre 2019 après l'explosion de son véhicule léger blindé sur un engin explosif improvisé près de Ménaka au Mali. Il était engagé au Mali dans l'opération *Barkhane*.
- Le **capitaine Nicolas Mégard**, le **capitaine Benjamin Gireud**, le **capitaine Clément Frisonroche**, le **lieutenant Alex Morisse**, le **lieutenant Pierre Bockel**, l'**adjudant-chef Julien Carette**, le **brigadier-chef Romain Salles de Saint Paul**, appartenant tous au 5<sup>e</sup> Régiment d'hélicoptères de combat ; le **capitaine Romain Chomel de Jarnieu**, le **maréchal des logis-chef Alexandre Protin**, le **maréchal des logis Antoine Serre**, le **maréchal des logis Valentin Duval**, appartenant tous au 4<sup>e</sup> Régiment de chasseurs ; le **maréchal des logis-chef Jérémy Leusie** du 93<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de montagne, et le **sergent-chef Andreï Jouk** du 2<sup>e</sup> Régiment étranger de génie, sont décédés le 25 novembre 2019, au Mali, lors d'un accident entre deux hélicoptères alors qu'ils menaient une opération d'appui aux commandos de la force *Barkhane* qui étaient au contact de groupes armés terroristes.

*L'UNOR exprime aux familles et aux proches ses sincères condoléances.*

**UNE PLAQUE EN HOMMAGE** aux combattants de la 4<sup>e</sup> génération (anciens des OPEX) a été dévoilée à l'Arc de Triomphe par la secrétaire d'État en novembre dernier.

**LA MARINE NATIONALE** a lancé début septembre son premier e-CIRFA, Centre de recrutement des forces armées en ligne, pour promouvoir le recrutement à l'aide des nouveaux outils digitaux.

**50% DES NOUVEAUX BLINDÉS** médians (Griffon, Jaguar, Serval) seront livrés d'ici à 2025, et 122 chars Leclerc rénovés d'ici à fin 2021.

**UN TIR DE DÉMONSTRATION** du missile Mistral 3 visant un drone Mirach 40 mobile a été un succès. La cible était à plus de 7 km de distance.

**LA GRANDE** galerie rénovée du Musée de l'air et de l'espace du Bourget (93) a rouvert au public en décembre.

## POLICIERS ET GENDARMES TUÉS

En 2018, 25 policiers et gendarmes ont été tués durant l'exercice de leurs fonctions (contre 15 en 2017). Il s'agit de 11 policiers dont quatre décédés en mission lors d'opérations de police et sept en service (c'est-à-dire durant les heures de travail en dehors des missions opérationnelles) et 14 gendarmes dont neuf décédés en mission.

Par ailleurs, 20 306 policiers et gendarmes ont été blessés ou se sont blessés dans le cadre de leurs activités, dont 53% en mission (+15% par rapport à 2017).

**LE PREMIER RAFALE** a été livré à l'Inde le 8 octobre 2019. 36 avions Rafale seront livrés à l'Inde dans le cadre de l'accord intergouvernemental signé le 23 septembre 2016.

**LA COUR PÉNALE** internationale (CPI) a condamné début novembre, à l'unanimité, l'ancien chef de guerre congolais Bosco Ntaganda à une peine totale de 30 ans d'emprisonnement pour des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en 2002 et 2003 en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC).

**L'US AIR FORCE** va tester le prototype d'un système de lutte anti-drones produit par Raytheon. Il est destiné à protéger les troupes au sol et les bâtiments de la marine au moyen de l'envoi de micro-ondes vers les drones.

**L'INTERNATIONAL AIR RESERVE SYMPOSIUM**

L'IARS, l'*International Air Reserve Symposium* a réuni les délégués aux réserves ou leurs représentants des armées de l'air de onze pays à Copenhague du 11 au 14 septembre 2019. Outre la politique RH, ont été présentées la *Danish Air Force HomeGuard*, l'*Arctic Command* et les spécificités nationales de certaines réserves aériennes parmi lesquelles celles de l'*AFRC (US Air Force Reserve Command)* et de l'*ANG (Air National Guard)*, ainsi que de l'Australie. Le symposium sera organisé en France à l'automne 2020.

# CYBERATTAQUE CONTRE L'ÉTAT ISLAMIQUE

**Une importante cyberattaque contre la propagande en ligne du groupe auto-proclamé État islamique (EI) a été menée avec succès fin novembre par Europol.**

**D**u 21 au 24 novembre, les autorités judiciaires européennes ont lancé une action commune contre l'auto-proclamé État islamique (EI) afin d'anéantir les activités en ligne de cette organisation terroriste.

L'action coordonnée par l'unité de référence Internet de l'Union européenne d'Europol, appuyée par Eurojust, a été soutenue par douze États membres et par neuf fournisseurs de services en ligne. Cela a conduit à l'identification et à la suppression de 26 000 éléments liés à du contenu soutenant l'EI.

Parmi ces contenus figuraient notamment « des vidéos de propagande et des comptes de réseaux sociaux glorifiant ou soutenant le terrorisme et l'extrémisme violent », a déclaré Europol. L'opération était dirigée par un juge d'instruction belge et le parquet fédéral belge, ainsi que par la police judiciaire fédérale belge de Flandre orientale.

Dans le cadre de cette opération, la Guardia Civil a quant à elle procédé à l'arrestation en Espagne d'un individu soupçonné de faire partie des principaux diffuseurs de la propagande terroriste en ligne de l'EI.

**TROIS ACTIONS PRÉCÉDENTES**

L'action de novembre dernier menée par Europol n'est pas la première du genre. En août



Depuis son siège à La Haye (Pays-Bas), Europol soutient les 28 États membres de l'Union européenne dans leur lutte contre la grande criminalité internationale et le terrorisme.

2016, un « takedown » (mise à terre) des applications pour smartphone et le réseau Web de l'agence de propagande de l'EI Amaq, avait déjà été la cible des policiers européens. La deuxième opération d'envergure avait été menée en juin 2017 par la Guardia Civil espagnole, Europol et les États-Unis. Les actifs et le Web d'Amaq en avaient été la cible.

L'action conjointe avait permis d'identifier des individus radicalisés dans 133 pays, de cibler plus de 200 millions d'accès au contenu de propagande de l'EI par 52 000 internautes. Enfin, en avril 2018, une opération internationale dirigée par le parquet fédéral belge, Europol et les États-Unis notamment, avait été menée dans huit pays. Une fois encore l'agence Amaq en était la cible principale.

**UN SUCCÈS MOMENTANÉ ?**

À la suite de l'action menée en novembre 2019, le porte-parole du parquet fédéral belge a déclaré qu'il s'agissait « d'un coup sévère » porté au groupe EI. Mais à la lumière des précédentes opérations, il a ajouté : « est-ce un succès à 100% ? Nous ne le savons pas. » ■

Source : Europol, et médias



© Parquet fédéral belge

Logo du parquet fédéral belge.

# ÊTRE RÉSERVISTE POUR UN AUTRE PAYS

**Souvent à la pointe sur l'optimisation de ses réserves, le Canada a développé des « Ententes sur le service extérieur des Forces de réserve ».**

Les Ententes sur le service extérieur des Forces de réserve (ESEFR) consistent en une série de protocoles d'entente (PE) conclus entre le Canada et d'autres pays dotés de structures semblables en terme de forces de réserve. Les ESEFR visent à satisfaire aux besoins en matière d'instruction des membres des forces de réserve participantes, lorsque ceux-ci séjournent temporairement dans un pays d'accueil et qu'ils ne sont pas en mesure de poursuivre leur instruction avec le service d'attache. De plus, les ESEFR visent à favoriser la création et le maintien d'une relation dynamique entre les forces de réserve participantes. Les ESEFR permettront aux officiers et autres catégories admissibles de suivre une instruction ou d'occuper un emploi dans une unité semblable du pays hôte. Les demandeurs



doivent être qualifiés pour leur « groupe professionnel » et être appuyés par leur chaîne de commandement.

L'unité d'appartenance et l'unité bénéficiaire doivent s'entendre sur une période de service définie, habituellement entre un et trois ans, période pendant laquelle l'unité d'appartenance verse la solde du militaire.

Les ESEFR ne s'appliquent ni aux détachements, ni aux prêts, ni aux échanges de personnel de la Force régulière ou de la Force de réserve, notamment les échanges mutuels ou des échanges de petites unités, lesquels sont encadrés par des ententes distinctes, le cas échéant.

Le Canada a ainsi conclu des protocoles d'entente avec le Royaume-Uni, l'Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande. ■

Source : [www.canada.ca](http://www.canada.ca)

## AUSTRALIE

# LES VÉTÉRANS MIEUX RECONNUS

**L'Australie a voté une loi pour favoriser l'insertion et sociale de ses anciens combattants et ex-militaires.**

Après avoir reçu l'assentiment royal, l'*Australian Veterans' Recognition Bill* permettra aux vétérans de recevoir une carte d'ancien combattant et un insigne de boutonnière d'une part, et bénéficieront d'une charte d'autre part à laquelle

environ 500 entreprises et commerces ont déjà adhéré par l'intermédiaire de l'APOD (*Australian Partners of Defence*) en proposant près de 10 000 offres de discount aux anciens combattants. Une façon de leur témoigner leur gratitude. ■

**LE DANEMARK** est engagé dans l'opération *Barkhane* depuis décembre dernier. Deux hélicoptères Merlin EH-101 et 70 militaires qui en assurent la maintenance et la mise en œuvre, sont déployés à Gao.

Parallèlement, un avion C130J ainsi que 65 personnels sont déployés au sein de la mission pour la stabilisation du Mali (MINUSMA).

**L'UGANDA** a créé une division de montagne avec le soutien de la 27<sup>e</sup> BIM. Elle sera basée dans la région de Rwenzori. L'*Uganda Peoples' Defence Force* (UPDF) a justifié cette création pour mieux lutter dans l'est de la RDC, une « région sous la menace des *Allied Democratic Force* (ADF) ».

**LA CROATIE**, la Hongrie, la Slovaquie et la Slovénie vont créer un commandement régional de composantes Opérations spéciales (R-SOCC), placé sous la direction de la Hongrie. L'Autriche en sera membre partenaire.

**L'ALLEMAGNE** a fait l'acquisition de 50 missiles supplémentaires Patriot Advanced Capability 3 (PAC-3) pour un montant de 401 M \$ et souhaite acquérir 91 missiles tactiques air-sol tactique supersoniques AGM-88E, pour un coût estimé à 122,86 M \$.

**LE CAMEROUN** s'est rapproché de la Russie pour acquérir le véhicule antiaérien de courte à moyenne portée Pantsir-S1 et envisager aussi l'achat d'hélicoptères. Ces armes seraient utilisées pour lutter contre Boko Haram.

SERVICE DE SANTÉ

# ÊTRE AU SERVICE DE SON PAYS

**Secrétaire général de la Confédération interalliée des officiers médicaux de réserve (CIORM), le MCS (R) Francois-Régis Martelet revient sur son parcours exceptionnel.**

**P**arler de soi est toujours un exercice difficile. Mon parcours est je crois assez atypique car mes contraintes professionnelles m'ont éloigné de la France pendant de nombreuses années. Cependant j'ai toujours essayé de servir mon pays du mieux possible en devenant réserviste. C'était pour moi la matérialisation effective de mon côté patriote.

C'est ainsi que j'ai rejoint la réserve opérationnelle du Service de santé des armées (SSA) – il y a plus de vingt ans – pour servir essentiellement dans de nombreuses missions surtout à l'étranger.

## INSTRUCTEUR À WEST POINT

Après mon service militaire, j'ai été affecté comme médecin des armées d'unité à l'École d'application de l'arme blindée cavalerie à Saumur. J'y ai servi pendant six ans en effectuant de nombreuses périodes de réserve à pied, à cheval et bien sûr de temps en temps dans la sciure du manège !

De 2006 à 2009, j'ai travaillé comme instructeur au bureau des langues étrangères à l'Académie militaire de West Point, sous l'autorité de la mission militaire française

aux États-Unis. Cette mission a été très enrichissante où j'ai pu apprendre la vraie signification du « *duty, honor, country* » du général Mac Arthur et qui est aussi la devise de West Point.

J'ai également été l'assistant de l'officier

de liaison du service de santé des armées aux États-Unis pour divers projets de coopération franco-américains. Cette période a été en réalité formatrice pour moi, même à 40 ans, en apprenant du professionnalisme des militaires américains.



**Le MCS (R) Francois-Régis Martelet aux côtés du général de division Houdet, représentant militaire français auprès du SACEUR.**



Le MCS (R) Francois-Régis Martelet (chemise blanche) lors d'une réunion de travail du bureau de la CIORM lors du Congrès d'été 2019 à Tallinn (Estonie).

## COOPÉRATION INTERNATIONALE

Revenu en France en 2010, j'ai servi à l'École militaire comme instructeur officier linguiste au Centre documentation et d'enseignement de l'armée de terre jusqu'à la fin 2011. Je préparais les officiers à occuper des fonctions d'état-major dans diverses institutions internationales.

Puis je suis reparti à l'étranger où j'ai été l'assistant de l'attaché défense Terre au Danemark dans diverses missions de représentation jusqu'en 2010.

Sélectionné en 2012 par le SSA pour suivre la session 188 de l'IHEDN à Paris, j'ai ensuite continué à servir au sein d'institutions internationales comme adjoint à l'officier de liaison du comité des chefs d'état-major des services de santé de l'OTAN (COMEDS), le MG E. Halbert. Cela m'a beaucoup appris, surtout à être patient et déterminé pour obtenir des résultats.

Au cours de ces années, j'ai également renforcé l'état-major du centre de transfusion sanguine des armées (MGI A. Sailliol) en participant à des projets de coopération américains et européens notamment sur le plasma lyophilisé. Cela reste une aventure humaine extraordinaire puisque les américains et d'autres nations nous rachètent ce produit phare du SSA.

## ÉLU À LA CIORM

Élu et réélu depuis 2011 comme secrétaire général de la Confédération interalliée des officiers médicaux de réserve (CIORM), organisation rattachée à l'OTAN, je m'emploie à contribuer au développement de la coopération entre les réservistes des pays appartenant à l'OTAN. Ceci est toujours *challenging* vu la lourdeur et l'inertie de ce type d'organisations qui ne fonctionnent que par consensus.

Nommé médecin chef des services de classe normale (MCSCN) en 2019 ce dont je suis reconnaissant au MGA Gygax-Généro, je sers depuis cet été comme chargé de mission au bureau de coopération internationales médicales au sein du SSA. J'ai également beaucoup travaillé directement avec les différents délégués aux réserves du SSA, notamment le MG S. Cueff. Je dois dire, sans langue de bois aucune, qu'ils ont toujours été un soutien à mes activités.

Mais il faut rester modeste car à ce parcours, il manque bien entendu une ou des projections en OPEX ce que je n'ai jamais réussi à réaliser, manageant des sociétés dans le secteur de la santé dans les divers pays dans lesquels j'ai travaillé (sept au total !) et effectuant déjà la plupart de

mes périodes de réserve sur mes congés annuels. C'est un regret car une vraie carrière de réserviste se devrait d'être opérationnalisée en OPEX au moins une fois !

## ÊTRE ET RESTER CRÉDIBLE

En ce qui concerne les relations avec l'active, je n'ai – n'en déplaie à certains – qu'un seul *motto* c'est la servir du mieux possible de façon à être au minimum aussi performant qu'un officier d'active. Ce serait le seul message que je donnerais à des jeunes qui veulent progresser dans la réserve car la reconnaissance de la part de l'institution suivra.

La crédibilité du réserviste est essentiellement liée à la capacité de celui ou de celle-ci à être « au niveau », c'est-à-dire être compétent, savoir s'adapter et s'intégrer pour remplir des missions diverses et variées dont l'active a besoin. Souvent on m'a demandé pourquoi j'étais réserviste et la réponse tient en une seule phrase, celle de John F. Kennedy : « *ask not what your country can do for you, ask what you can do for your country* », autrement dit « *ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays* ». ■

ENSEIGNEMENT

# UNE ACADÉMIE DES LANGUES PRISÉE

**Avec plus de 100 personnes dont 85 étudiants venus apprendre le français ou l’anglais, la dernière session de l’Académie des langues de la CIOR a encore connu un grand succès.**

Cette année, l’Académie des langues de la CIOR (CLA) s’est tenue à Tallinn, à la *Sisekaitseakadeemia* (l’Académie estonienne des sciences de la sécurité). Le stage de deux semaines a réuni seize nationalités (allemande, américaine, britannique, tchèque, française...). La délégation française quant à elle comprenait 18 personnes dont neuf élèves.

Cette académie a pour but de faire découvrir les deux langues officielles de l’OTAN, à savoir l’anglais et le français, à un public d’officiers principalement de réserve. La formation est aussi ouverte aux officiers d’active ainsi qu’aux sous-officiers et aux personnels civils de la Défense. Le groupe d’élèves comptait cette année vingt femmes, des élèves de moins de

40 ans en grand nombre, des officiers issus des corps médicaux et des brevetés parachutistes.

## UNE APPROCHE INTERNATIONALE ET INTERARMÉES

Il était proposé différents niveaux de langues ; chaque cours étant doublé en nombre de professeurs. Chaque journée se compose de six heures de cours auxquels il convient d’ajouter les soirées qui sont occupées par des activités de jeux, quizz ou bien encore culturelles (estonienne et ukrainienne en l’occurrence).

L’intérêt de la CLA consiste dans son approche internationale, interarmées et interralliée qui place l’étudiant dans un contexte très enrichissant pour découvrir de nouvelles cultures dans un pays souvent dif-

férent du sien. À l’issue du parcours, le stagiaire a la possibilité de passer le STANAG<sup>[1]</sup> pour valider un niveau de langue.

## DES VISITES ET DES AUTORITÉS

En marge des cours, nous avons pu visiter sur une base de l’armée estonienne à Tapa la mission *Lynx* et les contingents français et britannique (ces derniers ont le commandement). Nous sommes allés aussi à Helsinki pour découvrir le Musée naval.

Enfin, nous avons reçu la visite de trois autorités : le lieutenant-colonel (R) Bertin, président de l’Association nationale des officiers et sous-officiers linguistes de réserve (ANOLiR), le lieutenant-colonel (R) Ribatto, président de l’UNOR et vice-président France de la CIOR, et le colonel (R) Argent, président britannique de la CIOR. ■



La dernière session de l’Académie des langues de la CIOR a rassemblé 85 stagiaires.

<sup>[1]</sup> LSTANAG pour Standardization Agreement : accords de normalisation imaginés et respectés par tous les membres de l’OTAN afin de définir des standards communs entre les armées des pays membres.

## ENSEIGNEMENT

# UN RÉSERVISTE À L'ÉCOLE DE GUERRE

**Le brevet technique interarmées de réserve, initié en 2016 et dispensé à l'École de Guerre, marque l'ultime étape du parcours des officiers de réserve pour occuper de hautes fonctions.**

L'objectif du BTIAR, le brevet technique interarmées de réserve, dispensé à l'École de Guerre, est « de permettre à des officiers supérieurs de réserve d'occuper à terme des emplois de haut niveau au sein d'unités, d'organismes interarmées, internationaux et d'états-majors. »

J'ai eu la chance en 2018 d'être retenu pour suivre cette formation. L'excellente nouvelle m'avait été annoncée par le Caïd de mon régiment (chef de corps au 1er régiment de tirailleurs). Dans le train qui me remmena à mon domicile à l'issue de cette formation, je me suis mis à réfléchir : comment en étais-je arrivé là ?

### AU IV<sup>e</sup> BATAILLON

Février 2000 : j'intègre le IV<sup>e</sup> bataillon de l'ESM de Saint-Cyr pour suivre la formation d'EOR (promotion « Maquis de Bretagne »). Affecté à l'issue au 53<sup>e</sup> régiment de transmissions en qualité de chef de section à l'instruction, j'ai en charge la formation des derniers appelés puis des EVAT.

J'intègre en 2002, le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs. D'abord lieutenant chef de section, je deviens en 2007 officier adjoint de la 5<sup>e</sup> compagnie. En 2008, je suis capitaine et affecté au 35<sup>e</sup> régiment d'infanterie pour prendre le commandement de la 5<sup>e</sup> compagnie. En 2011, je rejoins le Régiment de marche du Tchad comme officier traitant BOI. Je prépare et obtiens le diplôme d'officiers de réserve spécialistes d'état-major (DORSEM). J'entame désormais « ma seconde partie de carrière ».

Suivent donc les projections sur le territoire national : on ne parle pas encore de *Sentinelle* à l'époque, mais de *Vigipirate*. En 2014, coup de théâtre, le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs me contacte pour me proposer le poste d'officier adjoint réserve (OAR). Affecté de nouveau dans ce magnifique régiment, j'exerce les fonctions d'OAR et d'officier traitant au BOI. La même année, je suis promu chef de bataillon. En 2016, je suis déployé au Liban pendant six mois en qualité de chef S9, c'est-à-dire chef des actions civilo-militaires (CIMIC).



**Le lieutenant-colonel (R) Nicolas de Lemos enseigne aux jeunes capitaines d'active la QIA1, la méthode de décision opérationnelle tactique, les procédés dans un état-major, etc.**

### BIEN INTÉGRÉ PAR L'ACTIVE

Nous voici maintenant en 2018. Pour me préparer à ma future formation au BTIAR, je pars faire un exercice UIA (université interarmées) puis exerce comme professeur à la QIA1<sup>[1]</sup>. Enfin commence cette formation dans laquelle je retrouve mon camarade du DORSEM, le chef d'escadron (R) Grégoire.

<sup>[1]</sup> QIA1 : qualification interarmes de 1<sup>er</sup> niveau. Stage obligatoire pour les jeunes capitaines d'actives. Donc professeur est celui qui enseigne la méthode de décision opérationnelle tactique, les procédés dans un état-major, etc.

Je suis désigné le 27 juin 2018 pour suivre le stage dès le mois de juillet. Le chef du pôle coordination de l'École de Guerre me contacte directement sur mon mail personnel pour me préciser les modalités pratiques du stage : dates des deux périodes obligatoire et optionnelle, ainsi que toutes les informations utiles et nécessaires au bon déroulé de la formation. En décembre 2018, j'apprends que je suis au tableau de lieutenant-colonel ; décidément, quelle belle année !

Dès le premier jour, après avoir perçu l'ensemble des éléments nécessaires à la vie quotidienne à l'École militaire (badges d'accès, matériel informatique, etc.), mes camarades réservistes des autres armées (un aviateur, un marin, deux médecins, et



© DR

**Par arrêté du 31 juillet, le lieutenant-colonel (R) Nicolas de Lemos est titulaire du BTIAR à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.**

## OBJECTIFS DU PROGRAMME ET SÉLECTION DES CANDIDATS

Extrait de l'instruction n° 1884 du 21 mars 2016 relative à l'organisation du cycle d'enseignement militaire supérieur de 2<sup>e</sup> degré des officiers de réserve en vue de l'attribution du brevet technique interarmées de réserve.

« Dans le cadre de l'enseignement militaire supérieur de 2<sup>e</sup> degré (EMS2) et parallèlement aux formations assurées par les armées, directions et services, un brevet technique interarmées de réserve (BTIAR) est institué.

Cette formation a pour but de permettre à des officiers supérieurs de réserve d'occuper à terme des emplois de haut niveau au sein d'unités, d'organismes interarmées, internationaux et d'états-majors.

Pour cela, ils doivent recevoir une formation de haut niveau dans un cadre interarmées mais aussi acquérir de solides connaissances des opérations dans un contexte d'intégration croissante de nombreux acteurs, nationaux et internationaux.

À l'issue de leur scolarité, ils pourront :

- participer à la conception, la planification et la conduite d'opérations dans un cadre national, multinational ou interallié, exercer leurs expertises au niveau décisionnel,
- assumer des responsabilités dans le domaine de la réserve ;
- s'appuyer sur un réseau tissé tout au long de la scolarité avec des officiers d'active appelés à exercer des responsabilités élevées pour faciliter leur immersion dans le domaine de la défense et en contrepartie feront bénéficier les officiers d'active de leurs propres connaissances et réseaux du monde civil. »

## LA SÉLECTION DES CANDIDATS

« Les candidats sont choisis par les armées, directions et services. Le nombre total ne doit pas excéder dix. Le candidat, du grade de commandant ou jeune lieutenant-colonel, doit être issu du monde civil.

Son profil professionnel et sa formation académique apporteront une plus-value à son groupe de travail. »

[PAR LA RÉDACTION]

Grégoire) et moi-même sommes accueillis par des cadres de l'École dont nos professeurs de groupe.

Mon statut suscite de la sympathie et de nombreuses questions des officiers d'active. La plupart ont une méconnaissance des raisons et modalités de ma présence. Très vite, je suis intégré et il n'y a pas de distinction du fait de ma qualité d'officier de réserve.

## FORMATION EN E-LEARNING

Je suis les deux modules de cours d'environ deux semaines chacun, en intégration complète : COPD (planification de niveau opératif) et conduite de niveau opératif.

Ces modules sont précédés d'une forma-

tion à distance en *e-learning*. Ceux-ci permettent d'acquérir les connaissances théoriques mises en œuvre durant les modules de cours, accessibles depuis Internet. Ils se réalisent entre novembre et janvier pour une durée totale de 25 à 30 heures.

Chaque module est conclu par un questionnaire permettant de valider l'acquisition des connaissances et d'accéder au dossier d'exercice. Il permet de travailler et d'avancer au rythme de ses disponibilités professionnelles.

## PAR GROUPES DE DEUX

Les deux modules de cours consistent au déroulé dirigé de la phase de la COPD

<sup>[2]</sup> Chef S35 : élaboration des ordres du second temps de la manœuvre. Antars : l'évaluation du régiment.

<sup>[3]</sup> CECPC : Centre d'entraînement et de commandement d'un poste de commandement. IAT : Inspection de l'armée de terre. CPCO : Centre de planification et de conduite des opérations

aboutissant à la rédaction d'un ordre d'opération interarmées (module 1), puis à la réalisation de travaux d'un état-major interarmées lors de l'engagement fictif d'une force interarmées (module 2), et enfin au dossier d'exercice commun aux deux modules.

Pour chaque module, les groupes d'élèves sont réunis par deux pour constituer des états-majors. Ce format a notamment les avantages de nous faire plus connaître des officiers d'active et étrangers. Il permet aussi de varier les personnes avec lesquelles nous travaillons et donc de nous adapter à différentes personnalités et caractères. Pour chaque phase, plusieurs élèves sont désignés par les professeurs de groupe pour coordonner les travaux et les restituer.

En parallèle, un cycle de conférences d'oxygénation portant sur des grandes batailles permet de développer une culture historique.

## LE TOURNANT D'UNE CARRIÈRE

Enfin, nous assistons à quelques grandes conférences qui ont lieu durant ces périodes de cours. Le but de ces conférences est de donner une compréhension du monde dans lequel s'inscrira l'action future des officiers stagiaires.

De plus, l'accès à la chaîne privée de l'École de Guerre sur Youtube permet de suivre un nombre important de conférences réalisées devant la promotion. Enfin, je m'inscris au module MOOC (*e-learning*) sur la stratégie. Comme pour le module COPD, le module stratégie est conclu par un questionnaire permettant la validation des connaissances et d'accéder au thème suivant.

Si la scolarité à l'École de Guerre est un marqueur décisif pour un officier d'active, elle l'est encore plus pour un officier de réserve. Les liens noués durant ce stage seront sans aucun doute utiles dans nos activités militaires futures.



© DR

Après cette formation, j'ai rejoint mon régiment ; mon expérience de l'École de Guerre m'a permis de tenir en 2019 le poste de chef S35 lors de l'Antarès<sup>[2]</sup>, puis de nouveau les UIA où j'exerce le poste de chef CO de la division et enfin Strasbourg comme chef de l'EMT BRO *Sentinelles*.

L'année 2020, c'est encore l'inconnu ! Quitter le régiment ou bien me retrouver dans un état-major de brigade ou de division, au CECPC, à l'IAT ou au CPCO<sup>[3]</sup> ? Le plus dur sera sans doute de choisir. Le choix est peut-être plus aisé pour les brevetés parisiens auxquels le 24<sup>e</sup> RI ouvre ses portes. ■



## UNOR – ASUNOR – ADOSOM

### *Une coopération réussie*

*Un partage des mêmes valeurs*

L'ADOSOM (association pour l'Administration des Œuvres Sociales d'Outre-Mer), association Loi 1901, ouverte aux trois fonctions publiques, a pour vocation de contribuer à la gestion d'œuvres sociales.



**L'ADOSOM a développé des relations privilégiées avec l'UNOR et l'ASUNOR, partageant les mêmes valeurs de solidarité.**

L'ADOSOM met à la disposition des adhérents de l'UNOR et de l'ASUNOR à des conditions très privilégiées, son établissement de Cannes, le Windsor, une résidence de 47 chambres climatisées (dont 2 PMR et des chambres familiales) au milieu d'un parc de 5 000 m<sup>2</sup>, située à 500 m de la Croisette et de la plage.

#### EXEMPLES D'OFFRES SPÉCIALES 2020 :

- **22 février au 7 mars** : 14 nuits, PC, 2 pers. : 1 150 € (soit 82 €/nuit), 1 pers : 870 € (soit 62 €/nuit).
- **14 au 21 mars** : 7 nuits, PC, 2 pers. 750 € comprenant la visite de l'Île Saint-Honorat avec dégustation.
- **4 avril au 2 mai** : 7 nuits, PC, 2 pers. : 690 € à 860 €.
- **24 mai au 31 mai** : « l'été avant l'été » : 7 nuits en PC pour 2 pers., 660 € à 860 €.
- **Vacances juillet et août** : 930 € à 1 080 € la semaine en PC pour 2 pers.



**Renseignements : M. Saez - 16, avenue Windsor 06400 Cannes - Tél. : 04 92 18 82 13 ou [direction@adosom.fr](mailto:direction@adosom.fr)**



Toutes nos offres sur [www.adosom.fr](http://www.adosom.fr)

## EXERCICE INTERALLIÉ

# GRIFFIN STRIKE 2019 : UN TERRIEN À LA MER

**Le capitaine d'infanterie (R) Christophe a participé du 1<sup>er</sup> au 13 septembre, puis du 1<sup>er</sup> au 18 octobre 2019 à l'exercice *Griffin Strike*.  
Récit d'un réserviste spécialisé en PSYOP.**

C'est dans un contexte un peu particulier que l'exercice *Griffin Strike* (GS19) s'est déroulé entre septembre et octobre derniers, en pleine négociation sur le Brexit au sein du Parlement britannique mais aussi entre Bruxelles et Londres.

Si parfois les militaires français ont pu aborder ce sujet délicat avec leurs collè-

gues anglais au cours d'un moment de convivialité, les deux armées étaient nettement plus focalisées sur le conflit naissant entre d'un côté la Dragonie et de l'autre la Pastonie.

Ce scénario constituait en effet la toile de fond à l'exercice *Griffin Strike*. Objectif affiché de GS19 : enrichir l'interopérabilité des deux états-majors et de ses différentes

composantes (marine, armée de terre, aéronavale) dans la perspective de la pleine capacité opérationnelle de la *Combined Joint Expeditionary Force* (CJEF) en 2020.

### RASSURER LES COMMUNAUTÉS

La première partie de l'exercice a porté, en septembre, sur l'étude de la mission, des forces en présence et de la planification opérationnelle. Pendant treize jours, chacun des militaires français déployés au HMS Excellent à Portsmouth a pris sa mission en main, aidé en cela par l'état-major du UKMARFOR<sup>[1]</sup>.

Ma mission consistait à assister le capitaine de frégate Frédéric dans la définition des objectifs de la Maritime STRATCOM et du MCC IO Plan<sup>[2]</sup>, avant et pendant le déploiement de la force, puis en entrée de théâtre et, enfin, pendant la conduite de la mission.

Participant à la définition collective du MAB, du DB et du CONOPS<sup>[3]</sup>, j'ai participé à mon niveau à la manœuvre générale visant à contenir l'information ennemie

### PRÊT À REPARTIR

Quand un « terrien » est projeté sur un bâtiment pesant plus de 22 000 tonnes, c'est un autre univers qu'il découvre, avec des codes et un vocabulaire particuliers. Il y est question de ponts, de coursives, de spots, de passerelle, de bannette, de carrés, de BSC (bureau de service commun)... Autant de termes à assimiler et autant de repères à prendre sur un navire de 200 m de long, 32 m de large et 70 m de haut où l'on a vite fait de se perdre.

Pour me rendre plus marin et affronter des conditions climatiques parfois compliquées, en particulier une mer de force 7/8, mes camarades marins m'avaient réservé une « TPB » (tenue pour bateau). Je l'ai portée quelques jours avant de reprendre mon treillis Félin. Très bien accueilli par la communauté maritime, je suis fin prêt à repartir avec le FRMARFOR !

<sup>[1]</sup> UKMARFOR : United Kingdom Maritime ou, en français, Forces Force aéromaritime française de réaction rapide (FRMARFOR).

<sup>[2]</sup> Maritime Component Commander Information Operation Plan.

<sup>[3]</sup> Mission analysis brief ; Decision Brief ; Concept of operation.

(dragonienne), à dissuader l'allié naturel de Dragonie (la STO - Slavian Treaty Organisation) d'intervenir, à rassurer les différentes communautés maritimes sur leurs SLOCs<sup>[4]</sup>, etc.

## AVEC LES HOMMES DE LA 9<sup>e</sup> BIMA

La seconde partie de l'exercice a consisté, du 1<sup>er</sup> au 18 octobre, à jouer le scénario global de l'attaque de Dragonie sur le territoire pastonien, les tensions entre les deux pays étant attisées et exploitées par le Free Dragonian Brotherhood (FDB), groupe terroriste animé par une forte volonté séparatiste et financé en sous-main par Dragonie. Inséré comme élément « Influence » au sein de la Force aéromaritime française de réaction rapide (FRMARFOR), j'ai été déployé sur le porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Tonnerre* au large des côtes écossaises avec la *Royal Navy* au sein d'un état-major bilatéral.

Afin de porter assistance à Pastonie et revenir à une situation de paix, Britanniques et Français ont décidé de déployer leur *Combined Joint Expeditionary Force* (CJEF), forte de plus de 2 000 hommes dont les soldats français de la 9<sup>e</sup> Brigade d'infanterie de marine (BIMa) spécialisée dans le combat amphibie, de quatorze bâtiments de surface, de trois sous-marins d'attaque et d'une quinzaine d'aéronefs.

Au sein de l'état-major bilatéral franco-anglais confiné dans la ZEM<sup>[5]</sup> du PHA *Tonnerre*, j'ai pu exercer ma spécialité d'opérations militaires d'influence, au sein du DACOS JE<sup>[6]</sup>. J'ai ainsi pu participer aux réunions de coordination et aux différentes réunions notamment au *Command Update Brief* (équivalent du point de situation du matin), au *Maritime Coordination Board Working Group* visant, comme son nom l'indique, à coordonner les actions entre les différentes composantes de l'état-major, puis à l'*Evening Update Brief*.

## LA RÉACTIVITÉ DE L'ÉTAT-MAJOR

Aux côtés des militaires britanniques chargés du *targeting* (lieutenant Jim<sup>[7]</sup>), de l'info-ops (lieutenant-commander Ed<sup>[8]</sup>) et des *Fires* (lieutenant de vaisseau Nicolas), j'ai déroulé le scénario de l'exercice. Il fallait que je m'adapte aux différentes phases, en proposant des solutions pour dissuader des éléments précis de STO et de la Dragonie d'intervenir.

Toute l'équipe du DACOS JE s'est ensuite attachée à contrer les opérations non planifiées, pour tester la réactivité de l'état-major et des troupes en situation quasi réelle. Avec succès, prouvant ainsi que les cultures militaires de la France et de la Grande-Bretagne sont similaires, opérationnelles, interopérables et efficaces.

## BRIEFING DEVANT LES AMIRAUX

La fin de la mission a été marquée par la présentation des points forts de l'exercice aux hautes autorités militaires lors du DV-Day<sup>[9]</sup>. Le DACOS JE a été fortement mis à contribution puisque l'ensemble de l'équipe a planché devant le chef d'état-major de la marine française (CEMM), l'amiral Christophe Prazuck, et son homologue britannique, le First Sea Lord, l'amiral Tony Radakin. Le capitaine de frégate Frédéric et le lieutenant-commander Ed ont décrit la manière dont le CJEF avait pu conserver l'avantage informationnel. Le lieute-

nant Jim, le lieutenant de vaisseau Nicolas et moi-même avons expliqué, dans la langue de Shakespeare, comment une cible pouvait être traitée de manière létale ou non-létale, et les effets que l'on pouvait attendre des moyens mis en œuvre.

L'exercice *Griffin Strike* se poursuivra au printemps 2020 en mettant en avant les composantes aériennes et terrestres, avant d'aborder la dernière phase, celle de la qualification du CJEF qui se déroulera en automne 2020. ■



© Christophe Soulard

**Le capitaine Christophe au HMS Excellent pendant la phase préparatoire de l'exercice Griffin Strike au mois de septembre 2019.**

<sup>[4]</sup> Sea lines of communication.

<sup>[5]</sup> Zone état-major (équivalent du centre opérations pour l'armée de terre).

<sup>[6]</sup> Deputy assistant Chief of Staff – Joint Effects.

<sup>[7]</sup> Le grade de lieutenant dans la marine anglaise correspond à celui de capitaine/lieutenant de vaisseau.

<sup>[8]</sup> Le grade de lieutenant-commander correspond à celui de commandant/capitaine de corvette.

<sup>[9]</sup> Distinguished Visitors Day.

## RESSOURCES HUMAINES

# ACTIVE ET RÉSERVE : REVUE D'EFFECTIFS

Plusieurs études publiées fin 2019 permettent d'avoir une vue d'ensemble sur les effectifs et le recrutement du ministère des Armées, tant pour l'active que la réserve.

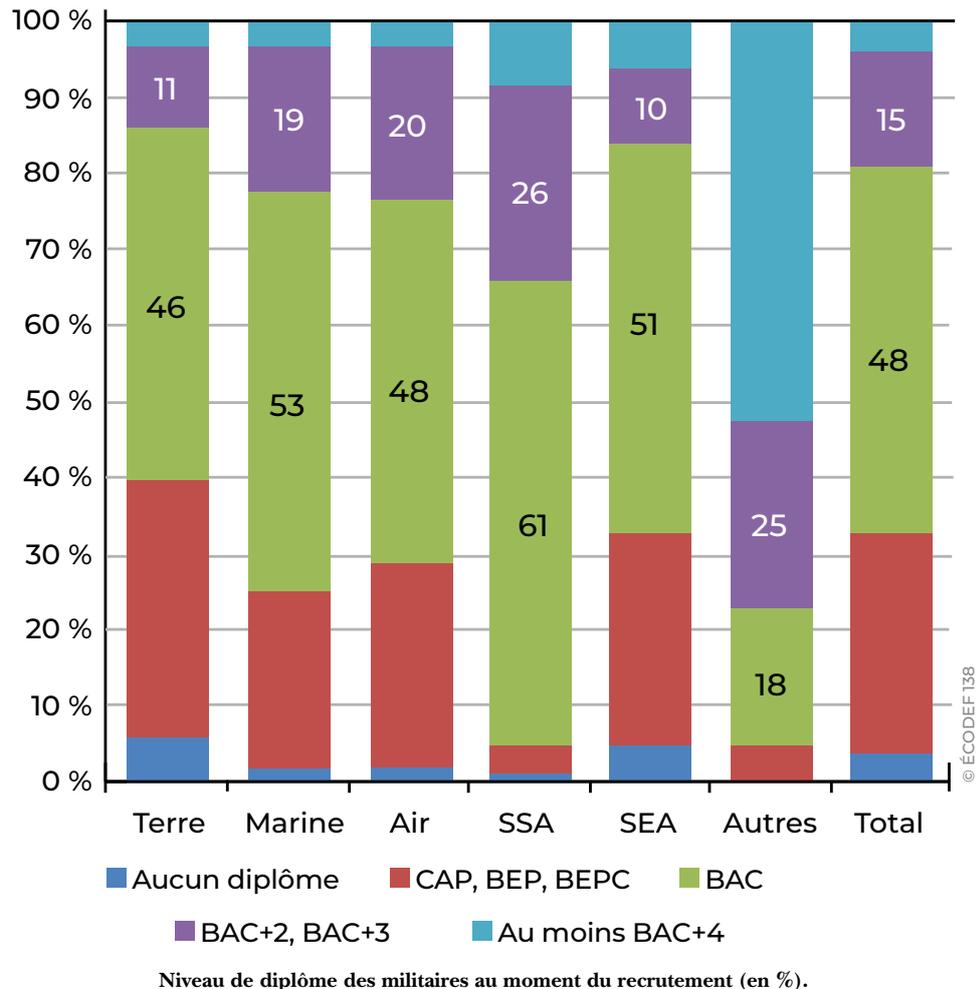
**S**elon les études publiées fin 2019 dans ÉCODEF<sup>[1]</sup>, « le ministère des Armées comptait 186 242 personnels militaires (métropole et DOM hors Mayotte) au 31 décembre 2018 ; un chiffre en baisse de 2,1% par rapport à l'année précédente. » Ces effectifs étaient ainsi répartis selon les catégories : 25 159 officiers, 78 952 sous-officiers, 76 873 militaires du rang, 1 579 volontaires et 3 679 élèves<sup>[2]</sup>.

### LES SOUS-OFFICIERS PLUS NOMBREUX

Par rapport à 2017, l'étude d'ÉCODEF indique que « les effectifs des militaires du rang et des officiers diminuent légèrement (respectivement -0,3% et -0,8%), alors que les effectifs de sous-officiers se réduisent plus fortement (-4,5%). »

<sup>[1]</sup> Source principale : ÉCODEF, Le bulletin de l'observatoire économique de la défense, n° 138/oct et 139/nov. 2019. Sources secondaires : ÉCODEF n° 140 ; Rapport du Haut comité d'évaluation de la condition militaire (nov. 2018) ; Les Chiffres clés de la défense - édition 2019.

<sup>[2]</sup> À noter une différence avec les chiffres exprimés en ETPT (équivalent temps plein travaillé) dans la brochure « Chiffres clés de la Défense - édition 2019 », présentant les données 2018 : 32 861 officiers, 92 372 sous-officiers, 79 215 militaires du rang, 1 869 volontaires (pas de chiffre indiqué pour les élèves).



## RECALÉS POUR RAISON MÉDICALE

Le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) signale dans sa dernière édition qu'entre 23% et 28% des candidats à l'engagement comme militaire du rang sont recalés pour inaptitude médicale ; les inaptitudes définitives s'échelonnent de 5 et 11%. Les problèmes dentaires sont les plus fréquents.

Un phénomène qui n'est pas isolé mais très loin des 71% des jeunes Américains qui ne sont « pas en mesure de rejoindre les armées, notamment en raison d'un problème d'obésité ou de surcharge pondérale » comme l'indique l'US Department of Health and Human Services (CDC).

Le corps le plus représenté reste celui des sous-officiers : 42,4% de l'ensemble (-1,0 point par rapport à 2017). Il est suivi par le corps des militaires du rang (41,3%, soit +0,8% par rapport à 2017).

## 40 ANS : L'ÂGE MÉDIAN DES OFFICIERS

L'étude d'ÉCODEF rapporte aussi que le personnel militaire est plutôt jeune : 44,1% des effectifs ont moins de 30 ans. « Les effectifs les plus jeunes sont les élèves avec un âge médian de 22 ans. » A contrario, « les effectifs les moins jeunes sont les officiers avec un âge médian de 40 ans. »



Enfin, les plus de 50 ans comptent pour 6,3% des effectifs, « cette population étant sur-représentée parmi les sous-officiers et les officiers (respectivement 18,1% et 9,0%). »

## LA FÉMINISATION

En 2018, on comptait 16% de femmes parmi les arrivées de personnels militaires. Cette part est en constante progression selon l'étude ÉCODEF. Ce que confirme les chiffres présentés dans le 12<sup>e</sup> rapport du Haut comité d'évaluation de la condition militaire (novembre 2018).

« Le taux de féminisation a continué de progresser pour atteindre 16,3% des effectifs. Ce taux global masque des situations contrastées selon la force armée (le service de santé des armées est féminisé à 59,7%), la catégorie de grade (les femmes représentent 8,9% des militaires du rang de l'armée de terre) ou la spécialité. En

revanche, le taux de féminisation des militaires du rang s'érode encore pour s'établir à 12,7% en 2017. »

## L'EFFET « ATTENTATS 2015 »

En France, 19 000 militaires sont recrutés directement en moyenne chaque année, dont une majorité de militaires du rang (70%). « Entre 2010 et 2014, le solde des arrivées-départs de militaires est resté négatif, il redevient positif à partir de 2015, sous l'effet d'un fort recrutement de militaires du rang », à la suite de la vague d'attentats de 2015.

« Ce solde demeure négatif pour les sous-officiers, mais d'une ampleur qui va en s'amointrissant au cours du temps. ». Enfin, l'étude d'ÉCODEF rappelle que « 70% des militaires et 100% des militaires du rang sont recrutés sous contrat », autrement dit à durée déterminée.

« 70% des militaires et 100% des militaires du rang des recrutements sont recrutés sous contrat. »

Grades	Salaire net				Salaire indiciaire				Part des primes médiane dans le salaire brut en 2018 (en %)
	2017		2018		2017		2018		
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian	
<b>Officiers</b>	4 620 €	4 274 €	4 581 €	4 328 €	3 003 €	2 810 €	3 050 €	2 994 €	41,4
<b>Sous-Officiers</b>	2 412 €	2 330 €	2 416 €	2 335 €	1 903 €	1 873 €	1 895 €	1 874 €	31,4
<b>Militaires du rang</b>	1 858 €	1 753 €	1 830 €	1 705 €	1 609 €	1 548 €	1 606 €	1 539 €	23,0
<b>Ensemble</b>	<b>2 427 €</b>	<b>2 114 €</b>	<b>2 414 €</b>	<b>2 076 €</b>	<b>1 900 €</b>	<b>1 687 €</b>	<b>1 906 €</b>	<b>1 645 €</b>	<b>29,4</b>

Rémunération mensuelle des militaires en 2018.

## L'ARMÉE ET LES JEUNES

En France comme chez nos voisins allemands et britanniques, « l'armée bénéficie de la part des jeunes d'un capital confiance élevé » ; il atteignait 83% en novembre 2018. Cette attractivité « a progressé de 12 points entre 2016 et mars 2019 » selon le baromètre « Les Jeunes et la Défense » du ministère des Armées.

Cela étant, « la part de ceux qui envisagent certainement de s'engager évolue peu et représente 14% des jeunes interrogés en mars 2019. » Les raisons essentielles à ce résultat peu élevé sont liées à « la peur du risque et le sentiment d'incompétence physique. » Ainsi, 95% des jeunes interrogés en mars 2019 considéraient la défense et des armées comme « physiques », « dangereux » (92%) et « prenants » (90%). Parallèlement, l'enquête révélait que la première motivation pour rejoindre les

## LA RÉSERVE EN QUELQUES CHIFFRES

Selon l'édition 2019 des *Chiffres clés de la Défense*, présentant les données 2018, l'effectif de la réserve opérationnelle du ministère des Armées (hors gendarmerie) était de soit 38 520 personnels. Ces hommes et femmes se répartissaient en fonction des catégories à hauteur de 10 100 officiers, 12 710 sous-officiers, 15 719 militaires du rang. La répartition des effectifs selon leur origine professionnelle s'établit comme suit : 14 583 sont des actifs (37,85%), 8 195 étudiants (21,27%), 4 163 retraités (10,80%). Assez étonnamment, le ministère ne dispose pas d'informations concernant 11 588 (30,08%) de ses réservistes.

### 35,34% DES RÉSERVISTES ONT MOINS DE 30 ANS

La répartition des effectifs selon les tranches d'âge est le suivant : les moins de 30 ans sont 13 616 (35,34%), les 30-40 ans sont 5 383 (13,97%), les 40-50 ans sont 7 156 (18,57%) et les plus de 50 ans sont 12 374 (32,12%).

## POPULATION DES CASERNES : LA PART D'ÉTRANGERS ET DE FRANÇAIS PAR ACQUISITION

Selon l'étude ÉCODEF n° 140, « 1 250 militaires soit 2,7% de la population des casernes [ndlr : vivant en caserne en 2016] sont de nationalité française par acquisition, contre 4,5% pour l'ensemble de la population. Le taux de féminisation de cette population est légèrement inférieur au taux général : 7,9% contre 9,2%. »

ÉCODEF précise que « 12% des Français par acquisition sont nés en France et 30% dans un autre pays européen. 40% des Français par acquisition sont nés en Afrique dont 8% au Maghreb. La Corse et la Guyane sont les régions qui accueillent le plus de Français par acquisition (respectivement 10,3% et 12,5% en 2016). »

Toujours selon l'étude, « en 2016, les personnes de nationalité étrangère représentent 8,7% de la population des casernes. Cette part est en augmentation depuis 2006, ce qui est essentiellement dû à l'effort de recrutement de la Légion étrangère.

Les personnes de nationalité étrangère se concentrent majoritairement dans cinq régions : l'Occitanie, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Corse, les Hauts-de-France et la Guyane. »

	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Total	%
<b>Terre</b>	4 642	6 098	11 988	22 728	58,9
<b>Marine</b>	1 700	2 801	1 502	6 003	15,6
<b>Air</b>	1 387	2 195	2 115	5 697	14,8
<b>SSA</b>	1 582	1 461	31	3 074	8
<b>SCA</b>	533	0	0	533	1,4
<b>SEA</b>	47	62	77	186	0,5
<b>DGA</b>	78	0	0	78	0,2
<b>SID</b>	131	93	6	230	0,6
<b>Total</b>	10 100	12 710	15 719	<b>38 529</b>	100,0
<b>%</b>	26	33	41	100,0	

Répartition des effectifs de la réserve opérationnelle du ministère des Armées (hors gendarmerie) par armée, direction et service gestionnaire, au 31 décembre 2018.

armées était « de faire quelque chose pour son pays » (46%), « d'avoir des responsabilités » (36%), de « gagner [sa] vie » (29%).

Des chiffres qui permettent à l'étude d'ÉCODEF d'affirmer « qu'aujourd'hui, l'armée correspond plus à une quête de sens et un outil de valorisation de soi qu'à un moyen de subsistance comme un autre. »

Parmi les raisons de ne pas s'engager chez les jeunes, « la peur de ne pas pouvoir concilier vie privée/vie militaire » arrive en tête (82%) et particulièrement chez les jeunes femmes, juste devant « les risques/le danger » (77%) et « la peur d'avoir à tuer quelqu'un » (73%). Pour ÉCODEF, « cette

évolution est à mettre en parallèle avec le souhait d'une majorité de jeunes français de voir le travail occuper une place moins grande dans leur vie que de celle de leurs aînés. »

## LES PLUS DIPLÔMÉS AU SSA

En 2019, « près de 50% des militaires avaient le niveau bac au moment de leur recrutement ». Cette proportion varie selon les entités considérées : SEA (51%), marine (53%), armée de l'air (48%), armée de terre (46%). Les candidats au SSA sont assez logiquement les plus diplômés, tant au niveau Bac (61%) qu'en études supérieures. ■



## RENCONTRE AVEC...

# LE GBR WALTER LALUBIN, DIAR

**Rencontre avec le général de brigade Walter Lalubin, chef de la division interarmées des réserves, délégué interarmées aux réserves (DIAR).**

**ARMÉE & DÉFENSE** • *Mon général, vous êtes délégué interarmées aux réserves, mais il y a un grand nombre d'autres acteurs sur ce sujet des réserves militaires. Pouvez-vous nous expliquer ce que sont les différentes responsabilités exercées par ces autorités : DIAR, CSRM, GNa ?*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** • Il y a effectivement de nombreux acteurs, dont les rôles ne doivent pas être confondus. Le secrétariat général de la Garde nationale est, comme son nom l'indique, un secrétariat : il s'agit d'un organisme interministériel dont le rôle, essentiellement tourné vers la société civile, est de favoriser l'engagement de nos compatriotes dans les différentes réserves opérationnelles de premier niveau (RO1), militaires ou civiles des deux ministères (des Armées et de l'Intérieur) agissant au profit de la protection et de la sécurité de notre pays.



**Le général de brigade Walter Lalubin, délégué interarmées aux réserves de l'état-major des armées.**

Le Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM) est une instance de concertation présidée par le ministre des Armées dont le rôle est de rendre des avis sur les questions statutaires, de vie et d'exercice du métier militaire concernant les réservistes.

Ces deux organismes, placés sous la responsabilité d'un même officier général, n'exercent pas d'autorité organique ni opérationnelle sur les militaires de réserve.

Les responsabilités opérationnelles et organiques sur les armées, donc sur les militaires d'active et de réserve qui les composent, sont exercées par les chefs d'état-major : le CEMA, les chefs d'état-major des trois armées et les directeurs des services de santé, du commissariat et des essences des armées.

Chacune de ces autorités est entourée d'un officier général délégué aux réserves, pour toutes les questions concernant spécifiquement cette catégorie de militaires.

*« Il ne saurait y avoir de mission réservée à l'active, ni de mission dédiée à la réserve, sachant qu'aucune mission aujourd'hui ne peut être remplie sans l'apport substantiel de la réserve. »*

Comme DIAR, j'agis et je m'exprime donc au nom du chef d'état-major des armées, dans ses responsabilités de définition d'une politique interarmées des réserves et de coordination des réserves des différentes armées et services.

Je suis également chargé, par mandat de la ministre des Armées, de mener à bien le projet de montée en puissance et de modernisation des réserves opérationnelles relevant du MINARM, projet initié en 2016.

**A & D** • *Avec un effectif de plus de 70 000 militaires, ne pensez-vous pas que la réserve opérationnelle pourrait être commandée par un chef d'état-major à part entière, comme cela se fait aux États-Unis par exemple ? Après tout, c'est quasiment l'équivalent des effectifs de la marine et de l'armée de l'air ré-unis, et un peu moins de la moitié de celui de l'armée de terre. Mais au-delà des chiffres, cela ne permettrait-il pas d'assurer une politique cohérente et pérenne de la réserve militaire ? Pourquoi le secrétariat général de la Garde nationale n'a-t-il pas ce rôle ?*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** • Tout d'abord, il m'apparaît important de rappeler que le chiffre de 70 000 correspond à la contribution cumulée du MININT et du MINARM pour actuellement 31 000 Gendarmes et 40 000 militaires des armées.

Je m'exprime ici pour ce qui relève du périmètre de compétence du DIAR c'est-à-dire les réserves militaires sous autorité du CEMA. Ainsi, pour les armées, le concept d'une réserve unique et employable indépendamment de l'active peut apparaître séduisante notamment en s'inspirant des modèles de la garde nationale américaine ou de l'*US army reserve*.

Le choix français est aujourd'hui différent mais pour des ambitions et surtout des effectifs peu comparables. L'organisation actuellement retenue, pour une réserve opérationnelle de niveau 1 atteignant en 2019 40 000 hommes pour 4 000 employés chaque jour dans les forces, donne entière satisfaction. Le modèle intégré des réserves n'est actuellement pas remis en question. Le CEMA conserve l'autorité opérationnelle et fonctionnelle sur l'ensemble des ADS en s'appuyant, pour les sujets relatifs aux réserves, sur le réseau des délégués de chaque armée.

L'efficacité de cette organisation a pu être pleinement mesurée durant l'ensemble des travaux de transformation des réserves lancés depuis 2015 avec le soutien ministériel (doublement des effectifs, digitalisation et simplification des processus).

Parce que la cohésion, forme la plus élevée de la discipline, est la force principale des armées, celles-ci ont fait le choix d'un modèle de réserve complètement intégré, assimilé à l'active. Le militaire de réserve est un militaire à part entière, même s'il ne l'est que par intermittence. Il ne saurait donc y avoir de mission réservée à l'active, ni de mission dédiée à la réserve, sachant qu'aucune mission aujourd'hui ne peut être remplie sans l'apport substantiel de la réserve. C'est pourquoi le modèle américain (qui correspond à l'organisation fédérale des États-Unis, très éloignée de l'organisation unifiée de la France) n'est pas transposable.

**A & D** • *L'objectif de 40 000 réservistes opérationnels du MINARM est atteint ou en voie de l'être. Quels sont les taux de fidélisation et d'attrition sur la période 2015-2019 ?*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** • Pour les armées, les objectifs sont en effet atteints en cette fin d'année 2019. Ces effectifs ne doivent jamais être dissociés d'un taux d'activité par homme (37,5 jours d'activité en moyenne en 2019) pour rendre précisément compte de la contribution des réserves aux missions des forces.

La dynamique de recrutement pourrait sous-entendre une diminution des critères qualitatifs de recrutement et de fidélisation. Toutefois, nous suivons précisément ces derniers et observons avec satisfaction la saine évolution des réserves. En effet, l'augmentation des effectifs (doublés depuis 2015 et +7% actuellement par rapport à 2018) n'entraîne pas un taux de sortie plus important des réservistes. En moyenne, un réserviste sert 4,5 ans en 2018. Notre recrutement est donc solide et stable, et la réserve, très employée quotidiennement (plus de 4 000 réservistes employés dans toutes les missions dont plus d'un millier dans les missions opérationnelles sur le territoire national et beaucoup en OPEX), est de grande qualité humaine et professionnelle.

**A & D** • *Il existe une grande inégalité entre les réservistes issus de la fonction publique et ceux du secteur privé. Les premiers conservent l'intégralité de leur salaire lorsqu'ils sont convoqués sous ESR. Les seconds doivent prendre sur leurs congés payés, leurs weekends ou leur RTT s'ils ne veulent pas perdre de salaire. Il y en a même qui doivent poser des jours sans solde auprès de leur employeur pour répondre aux convocations. Tous ne sont pas issus des grands groupes industriels partenaires de la Défense et beaucoup travaillent dans des PME et TPE où le 13<sup>e</sup> mois et les RTT n'ont pas cours.*

*Les nombreux partenariats conclus avec les entreprises, certes en progression, ne concernent néanmoins qu'une infime partie du vivier de volontaires (ou de potentiels candidats) issus de la société civile. Comment remédier à ce considérable décalage afin que la réserve soit effectivement représentative de l'ensemble de la société civile ?*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** • La circulaire «Sauvé» du 2 août 2005 relative à l'emploi d'agents publics au sein de la réserve militaire, offre des conditions favorables à l'engagement dans la réserve. Je ne pense cependant pas qu'il s'agisse d'une «discrimination positive» des agents publics mais plutôt d'une preuve de l'intérêt de l'État pour le rôle joué par la réserve en facilitant, là où il en a facilement la possibilité, l'emploi des réservistes.

Il serait, je pense, contre-productif de développer de nouvelles mesures législatives contraignantes pour les employeurs, que ce soit pour les grandes entreprises et davantage encore pour les PME. De telles mesures feraient courir le risque que l'engagement dans la réserve finisse par être perçu comme pénalisant pour les entreprises. Or, nous devons veiller à ne pas fragiliser la perception qu'ont des réservistes actifs, leurs employeurs ou leurs collègues en entreprise.



**Intervention du général de brigade Walter Lalubin lors du colloque des réserves interarmées, le mardi 15 octobre 2019, au Cercle national des armées.**

Il me semble plus opportun de s'engager dans des relations de partenariats ciblés répondant aux intérêts des armées et des réservistes. Les exigences de certains environnements professionnels ne sont pas toujours compatibles avec un engagement dans la réserve, des actions trop intrusives nuiraient à l'attractivité et à la fidélisation des réserves.

La Garde nationale mène une action permanente et efficace auprès de toutes les entreprises civiles, multipliant chaque année les partenariats destinés à élargir les conditions d'engagement dans les réserves sans pénaliser les volontaires à l'engagement.

**A & D** • L'emploi de réservistes spécialistes notamment au sein de la cyber (réserve) est en progression. Ce statut très particulier (article L.4221-3 du code de la défense) qui permet aux armées de s'attacher les services de spécialistes rares dans des domaines de compétences pointus (cyber, médecine, juridique, communication...) offre donc une possibilité à certains volontaires issus de la société civile de rejoindre la réserve opérationnelle quel que soit l'âge et l'expérience militaire passée.

Toutefois, ce statut est peu encadré par le code de la défense et génère une application parfois au cas par cas des individus en fonction des missions, des organismes et des DRH.

Au vu des besoins des armées en candidats experts, n'est-il pas temps de faire évoluer ce statut un peu particulier et de le lisser avec celui de la réserve opérationnelle « traditionnelle » par exemple ?

**G<sup>al</sup> LALUBIN** • Les armées sont particulièrement attachées à la similitude de règles statutaires et de conditions de déroulement de carrière applicables aux militaires d'active et de réserve (et au principe selon lequel le réserviste est un militaire à part entière). Or notre modèle hiérarchique veut que tout militaire passe par tous les grades successifs en évoluant dans la hiérarchie : pas de colonel qui n'ait été sous-lieutenant !

C'est pourquoi le recrutement direct dans un grade supérieur (pour répondre à un besoin de compétence spécialisée) doit rester aussi exceptionnel et limité dans le temps que l'est, pour les militaires d'active, le recrutement direct dans un grade supérieur des officiers commissionnés.

**A & D** • *L'Institution engage les officiers supérieurs de réserve à effectuer des formations d'état-major (Brevet technique interarmées de réserve, par exemple) afin de pouvoir progresser dans leur carrière militaire. Mais parallèlement, ces officiers s'entendent souvent répondre par les organismes employeurs qu'ils n'ont pas le budget nécessaire pour assurer l'emploi d'un officier supérieur ou la pérennité de son affectation ; et ceci parfois dès le grade de commandant.*

*Cela engendre découragement, baisse de la fidélisation, perte de compétences pour l'Institution, etc. La grande majorité des officiers de réserve est-elle destinée au grade plafond de capitaine, voir commandant, pour pouvoir continuer à servir ?*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** • Cette question soulève un enjeu qui me tient particulièrement à cœur : comment concilier une vie professionnelle dense, notamment pour des cadres supérieurs, avec un engagement tout aussi exigeant dans la réserve.

Je partage dans un certain sens votre constat : réunir les conditions d'un bon avancement exige une trop grande disponibilité, que ne sont pas capables de consentir des réservistes de grande qualité mais très sollicités professionnellement. Il y a un travail de fond à mener pour améliorer l'efficacité des parcours proposés pour les profils de haut niveau. Il est difficilement compréhensible qu'un réserviste exerçant de hautes responsabilités dans le civil demeure dans des grades militaires subalternes en raison des contraintes de son métier pesant inévitablement sur son activité militaire. Un juste compromis doit être trouvé pour améliorer ce point et j'y travaille activement avec l'ensemble des délégués aux réserves.

Il nous faudrait également clarifier les parcours offerts à l'issue des formations de l'enseignement militaire supérieur (BTEMG, BTIAR, DESORSEM). L'investissement consenti doit pouvoir permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives aux titulaires de ces formations. Il s'agit là d'un enjeu primordial pour que nos réserves soient non

seulement un outil de montée en puissance ou de complément, mais également un outil de valorisation et de diversification des compétences dans les armées lorsque celles-ci affrontent des contextes et des situations nouvelles.

L'ouverture de nouveaux champs de menaces et d'action que sont le cyber, l'espace, l'influence ou la gestion des données nous crée le besoin d'une meilleure gestion et valorisation de hautes compétences souvent rares dans notre ressource militaire.

**A & D** ● *Depuis 2016, la montée en puissance de la réserve opérationnelle s'est construite sur des bases déjà éprouvées par le passé. N'est-il pas temps de faire aussi évoluer le fonctionnement de certains emplois, notamment en état-major ? Par exemple :*

*- le télétravail comme cela se pratique dans la réserve américaine par exemple, qui par ailleurs est expérimenté au SGA/DGA pour le personnel civil de la défense,*

*- l'interarmisation des emplois afin de répondre aux demandes d'une armée déficitaire dans une spécialité par exemple,*

*- étendre pour toutes les armées la possibilité pour le réserviste et l'organisme employeur contractuel de répondre favorablement au détachement temporaire du réserviste dans le cadre d'une mission auprès d'un autre organisme auquel il n'est pas contractuellement lié. Cela se pratique déjà dans certain cas, ou dans certaines armées, mais souvent au cas par cas, - l'uniformisation des règlements ou plus encore de leur lecture au sein des trois armées.*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** ● Questions vastes et concrètes.

L'agilité offerte par le numérique et la digitalisation des processus pose effectivement de nombreuses questions sur les services rendus par les réservistes. Le télétravail est un moyen décrit dans le code du travail et soumis à des conventions internes à chaque entreprise qu'il me paraît délicat d'inclure tel quel dans le Code de la défense. Cependant, un réserviste sous statut militaire est en position de service auprès d'un employeur qui définit les modalités d'exécution d'une mission. Dans ce cadre hiérarchique clair, l'employeur possède une autonomie forte.

L'interarmisation comme vous le sous-entendez induit, si je comprends bien votre question, des modalités favorisant le changement d'armée car il est déjà possible d'avoir deux employeurs dans des conditions particulières toujours fixées par un employeur «principal».

Je n'y suis pas favorable, la force des armées reposant sur la cohésion, l'identité et la culture de l'armée d'appartenance. Cette diversité, dépourvue de tout corporatisme, est un facteur de richesse et de cohésion générale. Un très grand nombre d'organismes sont interarmées et s'y côtoient quotidiennement des militaires d'active et de réserve des trois armées sans que cela nuise à l'efficacité, bien au contraire.

La réalité des opérations et du fonctionnement des forces est donc interarmées et les transformations sont permanentes pour rester apte à mener les batailles de demain (COMCYBER, Commandement de l'espace). La politique des RH (réserve comme active) de chaque armée est ainsi déclinée pour répondre à ces besoins opérationnels. Il n'existe pas de parcours IA ab initio et ce n'est aujourd'hui pas envisagé pour l'active comme pour la réserve.

**A & D** ● *On constate une augmentation de la part des anciens d'active dans la réserve opérationnelle, et dans un certain nombre de cas aux postes qu'ils occupaient directement précédemment. Que peut-on en conclure ?*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** ● Le nombre d'anciens militaires d'active rejoignant la réserve augmente et ce dont il faut se féliciter. Je rappelle d'ailleurs que jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire, tout réserviste était un ancien militaire d'active, qu'il ait été de carrière, sous contrat ou du contingent. La part des réservistes anciens d'active est stable depuis trois ans (environ 42%) et cette diversité est vertueuse.

De la même façon qu'on ne saurait faire la différence entre l'active et la réserve, les uns et les autres étant militaires à part entière, il n'y pas de différence à faire entre ab initio et anciens d'active. L'engagement dans la réserve n'est pas un dû et les employeurs connaissent leurs besoins et le nécessaire équilibre à maintenir entre l'engagement de la jeunesse et la préservation des compétences.

**A & D** ● *On parle aujourd'hui de 40 jours d'activité pour pouvoir noter un réserviste. Est-ce vraiment en phase avec le nombre effectif de jours effectués annuellement par la grande majorité des réservistes ?*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** ● La dernière loi de programmation militaire met un terme à l'annualité systématique de la notation, dans le cadre de la simplification administrative. Le réserviste doit être noté dès lors qu'il cumule 40 jours d'activité depuis sa dernière notation, même si ces 40 jours sont étalés sur plusieurs années calendaires.

À l'intérieur de ce cadre légal, chaque armée reste maîtresse pour préciser les modalités techniques de mise en œuvre de la notation.

**A & D** ● *Des dossiers importants tels que la couverture sociale du réserviste en cas d'accident ou bien le règlement de la solde ramenée à 45 jours au maximum, remontent régulièrement à la surface. Mais dans les faits :*

*- la Sécurité sociale reste aveugle en cas d'accident et le réserviste doit se débattre seul dans un méandre administratif,*

*- comment accepter qu'un réserviste soit soldé 45 jours (dans le meilleur des cas) après avoir effectué sa mission alors qu'une facture d'entreprise est réglée 30 jours après le travail effectué ?*

*« Le nombre d'anciens militaires d'active rejoignant la réserve augmente et ce dont il faut se féliciter. »*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** • Délais de versement de la solde et protection sociale, deux sujets qui ne sont pas inconnus à la division interarmées des réserves de l'EMA !

Tout d'abord, la division interarmées des réserves vient de publier un mémento de protection sociale qui marque l'effort permanent d'amélioration de la condition militaire des réservistes. Ce guide couvre l'ensemble des dispositions en vigueur sur ce sujet et a vocation à être diffusé très largement. Il sera mis à jour suivant l'évolution des dispositifs applicables afin que les réservistes restent informés de la protection spéciale que l'État leur fournit.

De plus, des évolutions favorables sont à l'étude, par différents acteurs, pour améliorer les conditions d'exercice du métier militaire et de protection des réservistes : création d'offres adaptées aux réservistes par les mutuelles et assurances, création d'un fonds de dotation, étude des évolutions réglementaires et législatives.

Le délai moyen de versement de la solde des réservistes des réserves atteignait parfois plus de 90 jours en 2015, ce qui n'est pas admissible. Des efforts importants ont été fournis ; l'ensemble de la chaîne de traitement de la solde a été analysé. J'ai très récemment encore publié des directives pour développer les dix bonnes pratiques du paiement de la solde et mobiliser l'ensemble des acteurs. Aujourd'hui, ce délai moyen atteint est de 60 jours, ce qui reste insuffisant. L'évolution attendue par la digitalisation du processus de versement de la solde via le portail ROC (réservistes opérationnels connectés) permettra de réduire encore ce délai.

**A & D** • *La Médaille des services militaires volontaires a récemment évolué en Médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure. Qu'est-ce qui a motivé cette évolution ? En quoi cette « nouvelle » médaille répond-elle mieux à la nécessité de récompenser les réservistes ?*

**G<sup>al</sup> LALUBIN** • La modification d'appellation de cette médaille a permis de réunir l'ensemble des réserves, couvert par le label Garde nationale, sous un même symbole. Dans un contexte politique particulier, le concept de Garde nationale a conduit à des mesures concrètes dans lesquelles s'inscrit cette modification.

**A & D** • *Le projet présidentiel de service national universel commence à prendre forme, or de nombreuses communications associent la réserve militaire à ce projet. Pouvez-vous nous dire quel rôle est attendu des réservistes dans la mise en œuvre de ce SNU ?*



Rencontre avec des réservistes lors de l'exercice Guibert du CRR-FR au printemps 2019.

CRR-FR/SCH Amaury

**G<sup>al</sup> LALUBIN** • Comme je l'ai dit plus haut, il n'y a pas de mission dédiée à la réserve, et pas de mission dédiée à l'active. Les réservistes ne seront impliqués dans la mise en œuvre de ce projet qu'à la mesure de l'engagement des armées.

La mise en œuvre du SNU pour les armées concerne actuellement deux phases :

- la phase 1 dite de cohésion est une phase non militaire qui ne comporte qu'une seule journée dédiée aux questions de défense et de mémoire. L'animation de cette journée impliquera des militaires d'active et de réserve.

- la phase 2, dite mission d'intérêt général, se traduira pour les armées par une offre d'activité prémilitaire telle que les périodes militaires ou les cadets de la Défense peuvent le préfigurer. Ces activités prémilitaires seront mises en œuvre par des militaires d'actives et/ou de réserve.

Plus précisément en 2020, la phase 1 concernera 20 000 jeunes volontaires sur tous les départements pendant une période de douze jours en juin.

Les pouvoirs publics (recteurs et préfets, pilotes de la mise en œuvre de ce projet) vont donc faire appel, pour l'encadrement des jeunes appelés au cours de cette phase 1, dite de cohésion, à des cadres volontaires riches d'une expérience de vie en d'encadrement dans les armées.

Sont donc potentiellement concernés par ces recrutements de cadres volontaires sous contrat civil les anciens militaires d'active comme de réserve, mais aussi des militaires toujours actifs dans la réserve, s'ils disposent d'un peu de disponibilité en marge de leur double activité professionnelle civile et militaire. ■

## NOS GRANDS ANCIENS

# RENCONTRE AVEC LE LCL (H) PAUL PRIEUR

**Le lieutenant-colonel (H) Paul Prieur est né le 1<sup>er</sup> septembre 1922 à Brunoy (Essonne). Riche d'un parcours civil et de réserviste, il partage aujourd'hui ses souvenirs et ses impressions.**

**P**aul Prieur a eu 97 ans et sa mémoire est intact. Avec précisions, il évoque son passé de réserviste. « J'ai été envoyé en Allemagne à Nuremberg pendant la Seconde Guerre mondiale. J'ai été employé à l'usine Siemens en tant que tourneur. Malheureusement, je suis rapidement tombé malade et j'ai été rapatrié par la Croix Rouge et envoyé pendant trois ans dans un sanatorium à Saint Hilaire du Touvet près de Grenoble pour être soigné de la Tuberculose. Je n'ai donc pas vécu la Libération étant encore hospitalisé. » Après la Libération, Paul Prieur retrouve le foyer familial et poursuit ses études de droit entamées avant la guerre, puis décroche son doctorat.

### DE L'INDOCHINE À L'AFRIQUE

« Je voulais devenir officier d'active » raconte Paul. Et sans son problème de santé révélé en Allemagne, il le serait sans aucun doute devenu. « C'est mon grand regret. Je voulais servir, défendre des valeurs, celles de notre pays. J'ai toujours été attiré par l'armée. »

Au début des années 1950, Paul s'expatrie en Indochine. Il se trouve à Saïgon de 1951

à 1954 pour le compte du Crédit Foncier de l'Indochine. « C'est là-bas que je suis devenu réserviste ; j'ai quitté l'Indochine à l'issue de mon contrat. Puis ce fût l'Afrique où j'ai séjourné pendant cinq ans, de 1954 à 1958 : le Sénégal (Dakar) et la Côte d'Ivoire (Abidjan). » Paul Prieur était alors fondé de pouvoir. « Pour revenir en France, j'ai traversé le Sahara depuis Agades avec un camion de fret jusqu'à Alger. »

De retour en métropole, Paul va travailler dans un premier temps dans la Banque d'Indochine puis au CEA à l'application des opérations militaires (DAM) en tant que chef de cabinet du directeur responsable des tirs nucléaires. « J'ai participé à tous les essais nucléaires, tout d'abord dans le Sahara puis ensuite à Mururoa où mes séjours dépassaient souvent des périodes de six mois. »

À l'issue de cette belle carrière, Paul prend sa retraite en 1982, il y a 37 ans !

### ENGAGEMENT DANS L'AORP

Paul Prieur est officier des troupes de marine. « En Indochine, j'ai demandé à servir, et de par mes engagements et ma manière de servir, je suis monté en grade : caporal, sergent, sergent-chef. » Puis Paul

obtient son brevet de chef de section en 1954. « J'ai été nommé sous-lieutenant quand j'étais à Abidjan. »

De retour à Paris, Paul rejoint l'AORP, l'Association des officiers de réserve de Paris. Le colonel Verdier en était alors le président. « J'avais quelques aptitudes pour les activités de tir (pistolet et fusil) qui m'ont permis lors de mon retour en France d'être responsable du tir pour les officiers de réserve de Paris. » Paul Prieur va s'investir de plus en plus au sein de l'AORP au point d'en devenir le vice-président. « J'ai organisé au sein de l'association les conférences à l'École militaire et, à ce titre, j'ai contribué à la recherche de conférenciers de qualité pour la satisfaction d'un auditoire exigeant. Je participe au Bulletin de l'AORP et je suis toujours vice-président délégué général de l'association. »

### REGARD SUR NOS ENGAGEMENTS

Du haut de sa longue expérience, Paul Prieur s'autorise un regard critique sur l'évolution de la défense de notre pays. « La suspension du service militaire n'a pas été une bonne chose, considère-t-il, cela

permettait d'acquérir des valeurs, cela permettait aux appelés du contingent de bénéficier d'une deuxième chance dans le démarrage de leurs jeunes vies. »

Cela étant, Paul reconnaît qu'aujourd'hui « l'armée est plus appréciée que dans les années 1970-1980 malgré l'absence de service national. Le recrutement semble efficace puisque les jeunes sont plus motivés pour un engagement que par le passé. L'armée est bien vue par la population. On assiste donc à des changements plutôt favorables. »

En ce qui concerne l'engagement de nos armées sur les opérations extérieures, Paul Prieur les juge « indispensables ». Il considère qu'elles sont « le prolongement de nos engagements historiques. Notre présence en Afrique est essentielle car la population parle français, elle a été formée à la culture française, il ne faut pas les abandonner. »

### ET POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Paul continue de s'investir : « chaque association a du « pain sur la planche » pour recruter ; c'est l'avenir de l'UNOR et des associations qui est en jeu. Il faut continuer à proposer des activités dynamiques et de qualité, et surtout fidéliser nos recrutements. Quant à mon avenir personnel... », celui qui vient d'avoir 97 ans sourit ! Veuf depuis deux ans, Paul demeure un passionné. Il continue d'aller au cinéma, lit beaucoup, surtout les livres d'histoire. A-t-il des regrets ? Oui, celui de ne pas avoir eu d'enfant mais il termine cet entretien par une note positive : « j'ai à peu près fait tout ce que j'ai eu envie de faire. » ■



© Denys Chappey/UNOR

A gauche, le lieutenant-colonel (H) Paul Prieur aux côtés du général de corps d'armée Charpentier, Gouverneur militaire de Paris, lors des vœux de l'UNOR en 2014.

## INTERACTIVITÉ avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

[www.unor-reserves.fr](http://www.unor-reserves.fr)

**MENU** > [Revue Armée & Défense]  
**PUIS** > [Découvrir notre revue]  
et [Les + de ce numéro]



# LA VIE DE L'UNOR

TEXTE : LIEUTENANT-COLONEL (H) HUBERT VAUCANSON - RESPONSABLE ACTIVITÉ « TIR » DE L'UNOR

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR

# 550 PARTICIPANTS ET SEPT DISCIPLINES

Du 4 au 7 Juillet s'est déroulée à Vitrolles (Bouches-du-Rhône) la 14<sup>e</sup> édition du championnat de France de tir aux armes réglementaires (TAR).

**L**e tir à l'arme réglementaire (TAR) se veut facilement accessible dans son fonctionnement et sa pratique. Il allie la précision et la vitesse que ce soit au pistolet ou au fusil, en utilisant un équipement et un matériel standard. Il est nécessaire bien entendu de posséder une licence de tir et de s'être qualifié aux championnats départementaux et régionaux.

La majeure partie des tireurs utilisent des armes américaines, suisses ou françaises : Lebel, MAS 36, MAS 49/56, FAMAS ou MAC 50.

Près de 550 tireurs ont participé à cette compétition qui s'est tenue sur quatre pas



© Y. Lejard/FFTir

**L'équipe 1<sup>re</sup> au pistolet récompensée par l'une des coupes de l'UNOR était composée de cadres d'active et de réserve de la Division alpine.**

de tir : 25 m, 50 m, 100 m et 200 m. Les sept disciplines TAR\* sont complétées, comme chaque année, par des tirs commémoratifs.

### DEUX COUPES UNOR

Cette discipline, organisée par la Fédération française de tir, a été créée il y a une quinzaine d'années par la FFTir, l'UNOR et la FNASOR. Les objectifs étaient multiples :

- permettre aux cadres de réserve de continuer à pratiquer le tir avec des armes militaires,

- sauvegarder les armes réglementaires françaises ou étrangères qui font partie du patrimoine et de l'histoire.

La remise des prix s'est déroulée en pré-

sence des autorités de la ville de Vitrolles et de la FFTir. J'ai eu l'honneur et le plaisir de remettre les deux coupes de l'UNOR : la première à la meilleure équipe pistolet composée, et c'est à noter, de cadres d'active et de réserve de la Division alpine ; la seconde coupe à l'équipe première en catégorie fusil à répétition manuelle qui était venue de Nantes.



© Y. Lejard/FFTir

**Le championnat de France de tir aux armes réglementaires (TAR) a accueillis près de 550 compétiteurs et compétitrices.**

La plupart de ces tireurs se sont retrouvés en octobre au Centre national de tir sportif de Châteauroux pour participer au Grand Prix TAR 2019. ■



© Y. Lejard/FFTir



**L'un des objectifs de la compétition consiste aussi à sauvegarder les armes réglementaires françaises ou étrangères.**

\* Fusils à répétition manuel, fusils modifiés, FSA gros calibre, FSA petit calibre, carabine 22 lr, arme de poing (pistolet et revolver), vitesse militaire.

# LA VIE DE L'UNOR

TEXTE : LIEUTENANT DE VAISSEAU (R) JEAN-REYNALD VIVIEN-GAYOUT DE FALCO

## SPORT MILITAIRE



# 9<sup>e</sup> DÉFIS DU CSSD

À l'initiative du Cercle sportif sécurité défense (CSSD), des militaires d'active et de réserve ont pu décrocher des brevets sportifs européens à Reims.

**N**ous devons, à l'origine, être deux officiers de réserve pour représenter l'UNOR Jeunes à la 9<sup>e</sup> édition des Défis sportifs du CSSD (Cercle sportif sécurité défense) qui s'est déroulée les 28 et 29 septembre à Reims. Finalement, après l'empêchement subi par mon camarade, je m'y suis rendu seul. Nous étions une vingtaine de participants (réserve, active, police et membres des familles).

En réalisant les barèmes, les compétiteurs peuvent obtenir les brevets et qualifications de sept pays européens dans les domaines de l'athlétisme et de la natation. Nous avons ainsi pu passer le brevet militaire néerlandais (MLV), les brevets civils Idrettsmerket danois et norvégiens qui sont relativement similaires au BMS français.

J'ai pu entre autre participer au

### LE CERCLE SPORTIF SÉCURITÉ DÉFENSE

Le CSSD (Cercle sportif sécurité défense) est une association qui réunit des militaires d'active et de réserve passionnés par le sport. Le but est de promouvoir la pratique du sport axée autour de la natation, de l'athlétisme, du tir et de quelques activités spécifiques militaires.

L'intérêt est de passer des brevets comme le BMS (brevet militaire sportif) qui regroupe une course de 3 000 m, un grimper de corde, une nage de 100 m et un lancer de grenade factice.

*Geoeffend Militar Zwemmen (GMZ), le brevet militaire de natation néerlandais*



L'une des épreuves du brevet GMZ néerlandais : nager sur 50 m avec un fusil factice sans qu'il ne touche l'eau.

qui regroupe cinq épreuves : 100 m nage dos, 15 m en apnée, rechercher d'un effet au fond de la piscine, 50 m nage avec fusil factice sans que celui-ci ne touche l'eau, secours à un camarade.

L'ambiance de cette compétition est très bonne et très convivial. ■



## INTERACTIVITÉ avec votre revue



[www.unor-reserves.fr](http://www.unor-reserves.fr)

MENU > [Revue Armée & Défense]  
PUIS > [Découvrir notre revue]  
et [Les + de ce numéro]

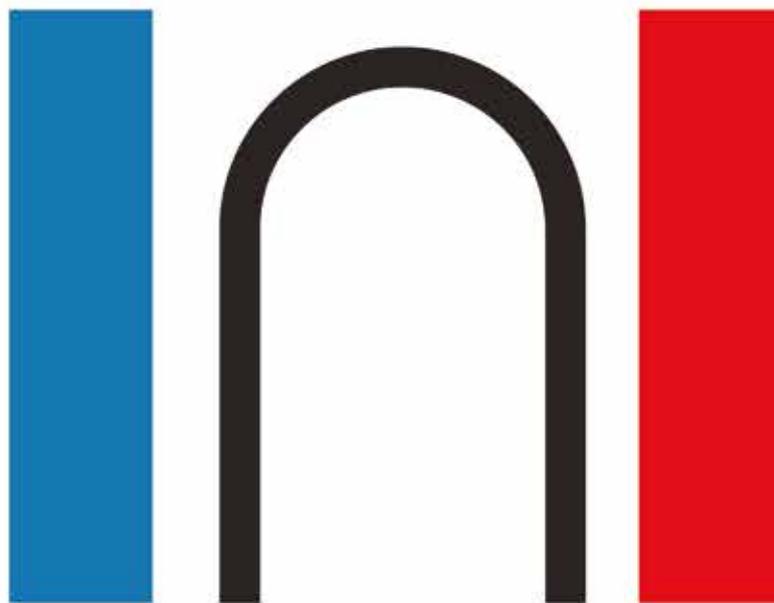


Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.

# VOUS ÊTES RÉSERVISTE OPÉRATIONNEL, CITOYEN OU HONORAIRE

## REJOIGNEZ-NOUS

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER, VOUS CONSEILLER  
ET VOUS FAIRE RENCONTRER D'AUTRES RÉSERVISTES



UNOR

L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE  
ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES

Tél. 01 43 47 40 16 - [unor.dg@orange.fr](mailto:unor.dg@orange.fr)  
<http://www.unor-reserves.fr>





## MARINE NATIONALE

# EMBARQUEMENT À BORD POUR L'AOR 04

**Le 12 octobre dernier, des membres de l'AOR 04 ont bénéficié de la visite de l'avis *Commandant Bouan*, puis du musée de la Marine, à Toulon.**

**B**ien que plusieurs d'entre nous avaient déjà visité ce type de bâtiment, les informations délivrées par les membres de l'équipage ont permis de mettre à jour nos connaissances sur les missions dévolues aux avisos.

Les patrouilleurs de haute-mer (PHM) comme le *Commandant Bouan* sont des unités polyvalentes et optimisées pour assurer la défense maritime du territoire. Leur spectre d'emploi est large : lutte anti-sous-marine dans les eaux côtières, participation à des missions d'embargo,

soutien, protection et entraînement des sous-marins, défense des approches maritimes, sauvegarde maritime. Les PHM peuvent assurer ponctuellement des missions de présence, notamment dans le golfe de Guinée, et de soutien de la dissuasion.

Cette journée s'est terminée par la visite du musée de la Marine de Toulon où nous avons notamment pu voir une exposition photographique de Raymond Depardon relative à l'ensemble des armées. ■

\* Sources : [defense.gouv.fr](http://defense.gouv.fr)



Les membres de l'AOR 04 à bord de l'avis *Commandant Bouan*.

© AOR-AR

TEXTE : CAPITAINE (H) HERVÉ DERNONCOURT - UNORAB BÉTHUNE



## COMMUNICATION

# LES RÉSERVISTES AU FORUM DES ASSOS

**À l'occasion du Forum des association qui s'est tenu à Béthune, les officiers de réserve ont pu présenter l'ensemble des activités de l'UNORAB.**

**L**e Forum regroupait l'ensemble des associations de Béthune. Chacune a mis en avant ses activités. Ce fut pour les adhérents de l'UNOR Arrondissement de Béthune (UNORAB) l'opportunité

d'informer les visiteurs sur les différentes actions menées au cours de l'année : instruction des cadets de la Défense, lien armée-nation, dessins pour la paix, cérémonies patriotiques, conférences,

voyages mémoriels, etc. Nous avons également profité de cette occasion pour renseigner les jeunes à propos de la Garde nationale, des carrières militaires et de les orienter vers le CIRFA. ■

# ASSOCIATIONS TERRITORIALES

TEXTE : CAPITAINE (H) JEAN-PIERRE DEMONTFAUCON - PRÉSIDENT DE L'UNOR BOURGOGNE ET DE L'AOR DE CHALON-SUR-SAÔNE



## HISTOIRE MILITAIRE

# VISITES MÉMORIELLES À FRÉJUS ET ST-RAPHAËL

**Du 14 au 16 juin 2019, des membres de l'UNOR de Bourgogne se sont rendus dans le Var pour visiter des lieux emblématiques de notre passé militaire.**

Le voyage mémoriel était composé d'officiers de réserve de la région Bourgogne (et de leurs conjoints) emmenés par leur président, le capitaine (H) Jean-Pierre Demontfaucou, et des membres de l'Amicale des anciens des troupes de marine de Saône-et-Loire (AATDM 71), présidée par le major (H) André Riaza. Partis de Chalon-sur-Saône le vendredi 14 au matin, puis faisant étape à Mâcon pour embarquer à son bord les anciens TDM, le bus mit le cap sur le département du Var, à destination de Fréjus et plus particulièrement du village IGESA.

Arrivés à 17h00, nous découvrons en tant que « premiers vacanciers » de la saison un village entièrement refait et des bungalows remis à neuf, avec une climatisation bienvenue qui nous y attend. Seuls clients ce soir-là, nous inaugurons les nouvelles installations.

### UN MUSÉE SUR 2 000 M<sup>2</sup>

La journée du lendemain débute par la visite du Musée des troupes de marine à Fréjus, l'un des quinze musées de l'armée



La plage du débarquement du Dramont à Saint-Raphaël.



Les membres de l'AOR de Chalon-sur-Saône et de l'AATDM 71 au Musée des troupes de marine à Fréjus.

de terre. Musée d'histoire, de sciences et techniques, d'arts et traditions militaires, mais aussi d'aventures humaines, ce musée présente sur 2 000 m<sup>2</sup> une évocation illustrée aussi bien par des trésors muséaux très diversifiés que par des archives ou des documents iconographiques. Quelques chiffres permettent de préciser l'importance des collections présentées au public : 120 vitrines, 55 uniformes, 100 armes à feu et armes blanches, plus de 130 coiffures, 250 décorations et quelque 2 000 insignes. La diffusion de films d'époque fut particulièrement émouvante.

### SUR LES TRACES DU DÉBARQUEMENT

L'après-midi, nous nous rendons à Saint-Raphaël sur la plage du Dramont qui fut l'un des théâtres du débarquement en Provence. Nous y retrouvons Jean Morelli, président de l'AOR de Saint-Raphaël, le

quel nous fait un rappel détaillé sur ce débarquement auquel participèrent tant de Français.

La journée du dimanche matin fut consacrée à la visite du Mémorial des guerres en Indochine situé à Fréjus à l'emplacement de l'ancien camp militaire Général Galliéni. La visite commentée par un guide fut très instructive et aussi très émouvante au regard de tous ces noms gravés. Tout le groupe s'est rassemblé devant le monument pour rendre les honneurs à nos camarades tombés au combat. Nous avons entamé la *Marseillaise* en leur honneur.

Avant de prendre la route du retour vers la Bourgogne, nous avons terminé notre séjour mémoriel dans le Var en visitant la Pagode Hông Hiên Tu et son jardin, situé à proximité du Mémorial. Celle-ci fut édiflée en 1917 par des tirailleurs indochinois. ■





## ARMÉES-NATION

# DESSINS DE NOËL : TOUJOURS UN SUCCÈS

**L'opération « Dessins de Noël » a été menée en 2019 pour la onzième année par l'AOR du Cateau et de Cambresis. Environ 400 dessins ont été envoyés à nos soldats en opération.**

**E**n mai dernier, l'AOR du Cateau et du Cambresis s'est rendue dans les écoles élémentaires\* du Cateau pour remettre les lettres de félicitations adressées par l'UNOR aux classes ayant participé à l'opération « Dessins de Noël ».

Le président de l'AOR était accompagné de M. Olivier Descamps, élu délégué aux affaires scolaires.

Ces écoles avaient en effet participé à l'opération « Dessins de Noël » qui consiste à faire réaliser par les écoliers des dessins qui sont joints aux colis de Noël envoyés à nos militaires engagés en opérations extérieures ou mobilisés dans le cadre de l'opération *Sentinelle*.



Le président de l'AOR du Cateau et de Cambresis au milieu des élèves de l'école Henri Matisse.

### TOUJOURS BEAUCOUP DE QUESTIONS

Reçus par la directrice ou le directeur de l'école, nous avons apprécié l'organisation prévue pour nos visites par les enseignants et les enfants. En effet, chaque école avait réservé une ou plusieurs classes où nous attendaient les élèves impatients de nous rencontrer et de nous poser des questions relatives aux opérations militaires et au métier de soldat.

C'est toujours un moment privilégié d'être au contact direct avec notre jeunesse,

d'autant qu'elle est fortement impressionnée et intéressée lorsque arrive un militaire en tenue.

Nous avons eu beaucoup de plaisir dans chaque école à répondre à toutes les interrogations, souvent enfantines et naïves, mais exigeant des réponses ô combien intéressantes pour l'ensemble de la classe. Les quelques élèves ayant eu une réponse écrite des militaires qui avait reçu leurs dessins, ont été particulièrement fiers de nous les montrer. Ils les conservent jalousement tel un trophée. ■



À l'école Auguste Herbin, comme dans toutes les autres écoles, on a appris à saluer pour dire bonjour et au revoir.

\* Les écoles Pierre et Marie Curie, Auguste Herbin, Saint-Joseph, Paul Langevin, Henri Matisse.

# ASSOCIATIONS TERRITORIALES

TEXTE : COMMANDANT (ER) FRANÇOIS FASQUELLE - SECRÉTAIRE DE L'AOR 63



## VISITES GUIDÉES

# DE L'AÉRONAUTIQUE À L'IMPRIMERIE

**L'association du Puy-de-Dôme des officiers de réserve, a visité en mars dernier l'Atelier industriel de l'aéronautique de Clermont-Ferrand et l'imprimerie d'Armée & Défense.**

Les membres de l'AOR 63 étaient invités par le directeur et ingénieur en chef de l'armement, Tanguy Lestienne. La visite a rassemblé une cinquantaine d'auditeurs venus s'informer sur la vocation aéronautique et l'organisation de l'établissement. La visite et l'exposé étaient menés par Jacques Pauze, adjoint à la communication.

Le site principal implanté à Clermont-Ferrand et qui comporte deux antennes, l'une à Toul (Meurthe-et-Moselle) et l'autre à Phasbourg (Moselle), est l'un des cinq ateliers industriels de l'aéronautique. L'ensemble de ces trois sites emploie 1 210 personnes.

### DE L'A400M AU TIGRE

L'Atelier industriel de l'aéronautique rassemble l'expertise technique et industrielle du Service industriel de l'aéronautique (SIAé). Cet établissement du ministère des Armées a pour mission la maintenance des aéronefs des armées.

Acteur majeur, il effectue différentes interventions sur les aéronefs et leurs équipements (maintenance, réparation, modification) et la modernisation aéronautique militaire. C'est le premier maître d'œuvre du maintien en condition opérationnelle (MCO) de niveau industriel des principaux aéronefs des forces armées françaises.

Grâce à la haute technicité de ses personnels et à un outil industriel performant, l'établissement a un rôle d'expert dans la maintenance. Il intervient notamment sur



Visite de l'imprimerie Decombat dont les ateliers sont équipés de machines de haute technologie.

les aéronefs suivants : Rafale, Mirage 2000, Alphajet, Transall, Airbus A400M Atlas et les hélicoptères Gazelle et Tigre.

Créé en 1939 sous le nom d'Atelier de réparation de l'armée de l'air (ARAA), il est rebaptisé Atelier industriel de l'aéronautique en 1948. En 1957, Clermont-Ferrand accueille les chaînes de montage du Nord 2501. Puis se succèdent les arrivées de plu-

sieurs aéronefs pour leur maintenance comme le Mirage III en 1967, la Gazelle en 1976, le Mirage IV A en 1978, le Mirage F1 en 1980, l'Alphajet en 1983, le Mirage 2000 en 1989. Il assure maintenance et la réparation pour l'ensemble de la flotte Dassault Rafale depuis 2002.

Après une telle visite riche en informations, les auditeurs se sont retrouvés au



© François Fasquelle

À l'ombre de l'imposant A400M, le dernier avion de transport de l'armée de l'air, capable d'embarquer plus de 35 tonnes de matériel.

restaurant de l'établissement pour un déjeuner convivial, donnant libre court aux échanges.

### UNE ENTREPRISE FAMILIALE

En seconde partie de la journée, nous avons rendez-vous à l'imprimerie Decombat implantée sur la commune de Cébazat, à quelques kilomètres de Clermont-Ferrand. L'établissement est situé au cœur des volcans d'Auvergne dans le Puy-de-Dôme ; le deuxième site étant à Aurillac (Cantal).

Cette entreprise familiale, fondée dans les années 70, emploie une quarantaine de salariés. La visite et l'exposé ont été menés par M. Decombat, le directeur.

Le parc machines est composé de presses offset et numériques, un matériel de pointe équipé des dernières technologies. Ces outils permettent la réalisation et l'impression de supports de communication, de la sélection du papier à la livraison en passant par le choix d'une reliure. Enfin, l'imprimerie propose des services complémentaires : studio graphique, régie publicitaire, livraison, routage...

L'imprimerie Decombat réalise et imprime tous les supports de communication : catalogues, brochures, magazines dont notre revue *Armée & Défense*, cartes de visite, calendriers, agendas, grand format, documents administratifs, etc.

L'entreprise a aussi développé plusieurs

services web. Ainsi, il suffit de se connecter à Internet, pour mettre en page et lancer les impressions en quelques clics. L'équipe de production prend alors le relais et imprime les supports, comme réalisé depuis votre ordinateur. Enfin, elle assure la livraison partout en France. ■



© François Fasquelle

Les réservistes découvrent l'éventail des couleurs du nuancier Pantone® auxquelles se réfèrent les imprimeurs et les maquetistes.

# ASSOCIATIONS TERRITORIALES

TEXTE : LIEUTENANT-COLONEL (H) JEAN-CLAUDE LALOIRE - PRÉSIDENT DE L'AOR-AR



## ANNIVERSAIRE

# RAMBOUILLET : LES 100 ANS DE L'ASSOCIATION

**L'Association des officiers de réserve de l'arrondissement de Rambouillet, créée par le capitaine Gourmelon le 20 août 1919, a fêté le 4 octobre dernier son 100<sup>e</sup> anniversaire.**

L'Association des officiers de réserve de l'arrondissement de Rambouillet est interarmées. Elle regroupe des officiers de réserve, d'anciens officiers d'active (dont quatre officiers généraux 2s) ainsi que des officiers d'active. L'association souligne ainsi parfaitement à la fois les liens active/réserve et armées-nation.

Pour célébrer le centenaire de l'association qu'il préside, le LCL (H) Jean-Claude Laloire avait organisé une journée à la fois festive et studieuse. Les participants, les invités, les membres de l'AOR et les membres des autres associations patriotiques de Rambouillet, se sont d'abord retrouvés à l'Auberge du Louvetier pour une rencontre gastronomique.



**M. Gérard Larcher, président de Sénat, et le lieutenant-colonel (H) Jean-Claude Laloire, président de l'AOR-AR.**

### CONFÉRENCE : INDICATEURS DE RADICALISATION

Les participants se sont par la suite rendus au théâtre La Lanterne mis à disposition par la municipalité, pour assister à une conférence sur le thème « Indicateurs de radicalisation et stratégies de captation ». Cette conférence était animée par Mme Éliane Theillaumas, psychologue clinicienne, experte près la Cour d'Appel de Paris et psychologue honoraire de la police nationale. Les aspects législatifs de cette question ont, pour leur part, été exposés par Monsieur Gérard Larcher, sénateur des Yvelines et président de Sénat. Après la conclusion de la conférencière, une séance de questions-réponses a démontré l'intérêt ressenti par l'assistance. ■

### DES PERSONNALITÉS CIVILES ET MILITAIRES

De nombreuses autorités ont participé à cette journée et en particulier : Michel Heuzé, sous-préfet de Rambouillet, Marc Robert, maire de Rambouillet, Gaël Barbotin et Anne Cabrit, conseillers régionaux, Clarisse Demont, conseillère départementale, la CRG2 Bénédicte Furet Fritsch, commandant d'Armes de Rambouillet, le colonel Sylvain Tortellier, commandant du groupement de gendarmerie des Yvelines (GGD78), le chef d'escadron Olivier Reynaud, commandant la compagnie de gendarmerie de Rambouillet, le lieutenant-colonel des pompiers Bertrand Douville, chef du groupement territorial sud des Yvelines, le capitaine de police Pierre Dubois et son épouse, commandant de Police, tous deux à Rambouillet.

À noter enfin que Jean-Charles Gandrille, organiste et compositeur, était également présent. Il est l'auteur d'un CD d'improvisations sur des thèmes de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale effectuées lors des messes qui suivent les cérémonies du 11 Novembre depuis 2014. Ce CD a été offert aux participants, conjointement à un livret de 24 pages retraçant l'histoire de l'AOR-AR.



## RENCONTRE AVEC UN ÉDITEUR

# L'HISTOIRE À LA PORTÉE DE TOUS

**Stéphane Goulhot, directeur des Éditions du Félin, met le cap vers l'histoire avec notamment la mise en avant des récits liés à la Résistance.**

*Stéphane Goulhot, vous dirigez les éditions du Félin depuis quelques années. Pouvez-vous présenter votre maison d'édition ?*

Le Félin est une maison d'édition indépendante depuis 35 ans et compte plus de 650 titres au catalogue. Longtemps généraliste, la ligne éditoriale s'est de plus en plus tournée vers les sciences humaines et nous avons pris la décision de nous spécialiser uniquement en histoire à compter de 2020.

*Pourquoi prendre ce virage sur l'histoire ? Quelles sont vos motivations ?*

Les éditions du Félin qui avaient été généralistes à leurs débuts ont pris un tournant historique dans les années 1980, avant de redevenir généraliste dans les années 1990-2000.

Quand j'ai repris les éditions il y a quelques années, le prisme historique est revenu sans doute en raison de mon parcours personnel et parce que je me suis rendu compte que l'histoire, qu'elle soit sociale, culturelle, militaire, sociologique ou politique, comptait pour une part importante de l'héritage de la maison.

C'est en quelque sorte un retour aux sources. Quoiqu'on en dise, une maison d'édition ressemble souvent à ses dirigeants.

*Vous-même, quel est votre parcours ?*

J'avais 23 ans et j'étudiais l'histoire à la fac quand le Félin est venu me trouver. Au départ, il s'agissait simplement de venir aider deux semaines le service de presse mais l'univers du livre m'a tout de suite fasciné. Travailler avec les auteurs, discuter avec eux de leur travail, tout cela semblait extraordinaire au jeune homme que j'étais.



© DR/éd. Du Félin

**Stéphane Goulhot, directeur des Éditions du Félin.**

J'ai eu l'occasion de rester et de m'essayer à tous les métiers possibles dans une maison d'édition avant de devenir l'assistant de l'éditeur, Bernard Condominas, pendant plus de dix ans. C'est lui qui m'a tout appris de ce métier avant de me passer le relais.

Qu'est-ce qui fait que l'on devient un jour directeur d'une maison d'édition ?

Tous les parcours sont différents ; le mien est surtout fait de belles rencontres avec des personnes qui ont bien voulu me faire confiance. Après presque dix-huit ans passés aux éditions du Félin, j'en connaissais bien les forces et les faiblesses. J'avais une idée assez précise de ce qu'il était possible de faire pour redonner du souffle à la maison et quand l'occasion s'est présentée, j'ai pensé qu'il fallait essayer.

paraissent : Jean-Louis Crémieux-Brilhac qui était le dernier survivant des fondateurs de la collection nous a quittés en 2015. Et Odile de Vasselot est la dernière, parmi la quarantaine d'auteurs qui y sont publiés, à porter encore leur message dans les écoles et les lycées, elle a 97 ans.

Il est impératif, peut-être encore plus aujourd'hui, d'expliquer aux nouvelles générations qui furent ces gens, militaires, civils qui se sont engagés au péril de leur vie pour défendre leurs idéaux.

**Vous arrive-t-il de vous interdire un thème, un auteur ?**

Non absolument pas, et pour les mêmes raisons je refuse de couper une partie d'un texte au prétexte que cela pourrait nuire à l'image de son auteur. Il est extrêmement important que les

## « Il faut transmettre aux nouvelles générations la mémoire des porteurs d'idéaux. »

**Avez-vous, à titre personnel, des personnages, des grandes figures militaires ou de la Résistance préférées ?**

C'est véritablement en travaillant sur la Résistance que j'ai découvert ceux que je considère comme les vrais héros de l'histoire. Je voudrais par exemple citer Jean Puissant, professeur des écoles et lieutenant de réserve, blessé au front en 1939, qui n'hésite pas une seconde à se lancer dans la Résistance. Il fut arrêté puis déporté dans le terrible « petit camp » réservé aux invalides de Buchenwald. Il a fait preuve d'un courage tout simplement incroyable. Ce sont eux, ceux qui ont résisté dans l'ombre dont je suis fier de porter les témoignages et la mémoire aujourd'hui.

**De nombreux livres historiques paraissent chaque année. Comment faites-vous pour vous démarquer ?**

Effectivement, il y a eu l'an dernier plus de 4 000 nouveautés ou rééditions de livres historiques en France ; c'est presque 80 par semaine ! Autant dire qu'il est parfois difficile de se faire une place, que ce soit dans les rayons des librairies, dans les médias ou, finalement, dans les mains des lecteurs.

En choisissant de nous spécialiser en histoire, nous visons un public plus homogène et, a priori, susceptible d'apprécier toutes nos nouveautés. À partir de l'année prochaine, nous travaillerons avec une nouvelle identité visuelle, de nouvelles couvertures, un nouveau logo et un nouveau site internet, pour être plus cohérent, sur le fond comme sur la forme.

**Vous vous spécialisez dans l'histoire de la Résistance. Y avait-il une lacune dans l'édition française sur ce thème ?**

C'est en tous les cas un moment important pour le travail de mémoire autour de la Résistance. En effet, les derniers témoins dis-



lecteurs d'aujourd'hui comprennent bien le contexte dans lequel vivaient les Résistants et les milieux dans lesquels ils évoluaient. Il ne doit pas y avoir de sujet tabou.

**Recevoir un prix littéraire est toujours prestigieux pour l'auteur et la maison d'édition. Courez-vous après ?**

Si vous m'offrez le Goncourt, je ne dirai pas non ! Soyons raisonnable. Nous participons à des concours qui correspondent à notre ligne éditoriale, aux thèmes et ouvrages que nous publions. Certains organisateurs viennent nous chercher parce qu'un livre a retenu leur attention. Nous en proposons aussi parce que nous pensons que ces ouvrages correspondent à l'esprit du prix. En 2018, un de nos auteurs, Daniel Bénédicté, a obtenu, pour le livre *Un chemin vers la liberté sous l'occupation*, le Prix littéraire du Comité d'action de la Résistance-Souvenir français. Deux autres ouvrages<sup>[1]</sup> ont obtenu des mentions à ce même concours.

<sup>[1]</sup> Sous la schlague d'*Henriette Lasney de Lanty*, et *La Résistance oblitérée* de *Laurent Douzou* et *Jean Novosseloff*.

### Quel est le profil type de votre auteur ?

Ce qui est important c'est justement de n'avoir pas de profil-type ! Dans la collection « Histoire & sociétés », nous publions de grands universitaires, reconnus, qui côtoient des auteurs parfois moins connus et parfois même qui ne sont pas historiens de métier mais juste des passionnés d'histoire et qui font des livres incroyables. Il y a des auteurs dont c'est le premier livre et d'autres dont c'est le trentième !

Dans la collection « Résistance », c'est un peu différent puisque ce sont des témoignages de Résistants, mais ils sont désormais encadrés par le travail d'historiens qui, là aussi, peuvent être les grands spécialistes de la question ou de jeunes chercheurs dont la thèse porte précisément sur le sujet. L'important, c'est la qualité du texte et la valeur ajoutée au livre.

### Quel ouvrage publié dans votre maison d'édition a été le mieux vendu ?

Le premier est *Massoud l'Afghan* de Christophe de Ponfilly, lui aussi, héros de la résistance puisqu'il a d'abord tenu tête aux soviétiques pendant dix ans puis s'est opposé aux islamistes radi-

caux pendant dix de plus. Il fut finalement assassiné par Al-Qaïda en 2001, deux jours avant l'attentat du World Trade Center.

Le second est *Et la lumière fût* de Jacques Lusseyran. C'est un témoignage absolument saisissant d'un jeune homme aveugle qui entre en Résistance, qui est lui aussi déporté au « petit camp » de Buchenwald et dont la foi est absolument inébranlable.

### Quel ouvrage auriez-vous aimé éditer ? pourquoi ?

Probablement *La Révolution de Juillet* de Jean-Louis Bory. D'abord pour son sujet, dont on parle assez peu, mais les fameuses « Trois Glorieuses » sont un moment-clé de l'histoire de France. C'est la deuxième Révolution française, la deuxième fois que le peuple de Paris fait tomber un roi et c'est d'ailleurs aussi la deuxième fois que la victoire profitera à d'autres.

Mais surtout pour le profil de son auteur : Jean-Louis Bory est un grand romancier, un grand journaliste mais il n'est pas à proprement parler « historien » et c'est probablement pour cela qu'il parle plus facilement à tout le monde. C'est parce qu'il met l'histoire à la portée de tous, qu'il signe un très grand livre. ■



## LU POUR VOUS NOTRE SÉLECTION

TEXTE : CAPITAINE (R) CHRISTOPHE SOULARD



### 1975-1990 REGARDS SUR LE LIBAN LES SOLDATS FRANÇAIS DANS LA GUERRE

Les liens qui unissent la France et le Liban sont, quoiqu'on en dise ou qu'on en pense, indéfectibles. La meilleure preuve est sans aucun doute, la présence des troupes françaises au « pays du Lait et du Miel » depuis plus de 40 ans, au titre notamment de la FINUL.

Cependant, l'ouvrage de Xavier Baron, ancien journaliste de l'Agence France Presse à Beyrouth, ne couvre que les années 1975 à 1990, quinze années qui ont été l'une des périodes les plus compliquées et les plus riches de l'histoire de ce pays. Celle-ci couvre en effet la guerre civile impliquant la Syrie, Israël, le Hezbollah, le mouvement Amal, l'OLP de Yasser Arafat et bien d'autres intervenants locaux et étrangers. Au fil des pages, on se plonge dans cette période aussi troublée

que passionnante, au cœur de l'action avec les soldats français ayant pour beaucoup troqué leurs bérets verts ou rouge pour le casque bleu de l'ONU. Guerres intestines, invasion israélienne en 1982, massacres de Sabra et Chatila, attentat du Drakkar, aucun événement n'est éludé. ■

*Remarquable ouvrage qui témoigne du travail réalisé, avec professionnalisme, par les soldats français, sur fond de mission presque impossible !*

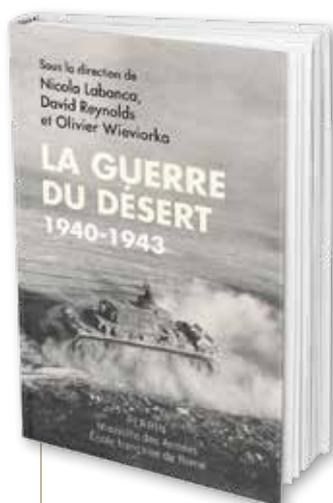
AUTEUR : XAVIER BARON

COLLECTION : LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION  
Éditions Gallimard-Ministère des Armées - 29 €

# LU POUR VOUS

TEXTE : CAPITAINE (R) CHRISTOPHE SOULARD

## NOTRE SÉLECTION



**LA GUERRE  
DU DÉSERT 1940-1943**

On a souvent réduit la guerre du désert qui s'est déroulée entre le printemps 1940 et l'été 1943, dans le nord du continent africain, à un affrontement entre les deux généraux : Erwin Rommel (1891-1944) et Bernard Montgomery (1887-1976). Or cette guerre s'est avérée plurielle et complexe, surtout nettement moins manichéenne dans sa première approche.

Les auteurs – qui ne sont pas des spécialistes militaires – prennent un peu de hauteur pour bien retranscrire ce long épisode guerrier dans son contexte. Au fil des chapitres, ils n'hésitent pas à briser quelques mythes comme celui de Bir Hakeim. Certes, ce fait d'armes reste fondateur, mais il ne constitue pas, selon les auteurs, une victoire au sens militaire strict.

Le mythe d'une « guerre sans haine », sorte de marque de fabrique de Rommel est lui aussi sérieusement ébranlé. Avec minutie, Nicola Labanca, David Reynolds et Olivier Wieviorka démontent cette légende et dévoilent le traitement parfois inhumain que les prisonniers de guerre eurent à subir : privation d'eau (dans le désert), de manteaux, maltraitements, tortures, etc. Les auteurs s'intéressent aussi aux effets de ce long conflit sur les populations indigènes ; en particulier sur les lois consacrées à la politique raciale italienne et les mesures antisémites qui furent prises en Libye par le gouvernement fasciste.

Malgré quelques imprécisions que relèveront les spécialistes les plus avertis, cet ouvrage est d'une grande qualité. ■

*L'ouvrage a le grand mérite de mettre en lumière une guerre qui tend à s'effacer des mémoires, à l'image du désert qui avance et dont le sable recouvre toutes les traces.*

**SOUS LA DIRECTION DE : NICOLA LABANCA,  
DAVID REYNOLDS ET OLIVIER WIEVIORKA**  
Éditions Perrin-Ministère des Armées - 23 €



**AU-DELÀ DES PLAGES  
LA GUERRE DES ALLIÉS  
CONTRE LA FRANCE**

Stephan A. Bourque, docteur en histoire et ancien professeur au prestigieux *US Army Command and General Staff College*, narre une autre histoire du débarquement en Normandie et de la guerre des Alliés contre... la France entre 1940 et 1945.

Certes toutes les guerres ont apporté leur lot et leur cortège funèbre de morts. Mais alors, comment et pourquoi expliquer que les Alliés ont causé la mort de plus de 60 000 civils français entre 1940 et 1945, sans compter les dommages irréparables causés aux habitations, aux monuments, aux œuvres d'art, etc. ? Pourquoi donc cibler les populations civiles amies plutôt que les installations industrielles et militaires allemandes en territoire français ?

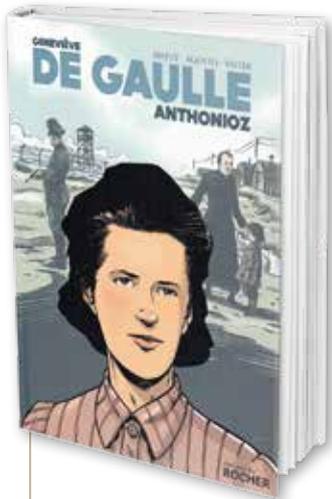
Trois quarts de siècle plus tard, de nombreuses villes (Saint-Lô, Caen, Vire, Le Havre, Nantes, Royan...) se posent toujours la question ; et aborder ce sujet reste encore très sensible pour ne pas dire épidermique.

Le général De Gaulle avait compris que les Américains souhaitaient affaiblir la France, préparer une succession de plans à la Marshall afin de soumettre la France à son pouvoir économique puis politique avec l'AMGOT (*American Government*).

Antigonos II, roi de Macédoine (277 à 239 av. J.-C), repris plus tard par Voltaire, avait raison de dire : « *Mon Dieu, gardez-moi de mes amis. Quant à mes ennemis, je m'en charge !* » ■

*Traduit de l'anglais par Simon Duran,  
cet ouvrage aussi intéressant que captivant  
apporte un éclairage percutant sur la politique  
militaro-diplomatique des États-Unis.*

**AUTEUR : STEPHAN A. BOURQUE**  
Éditions Passé Composé - 25 €

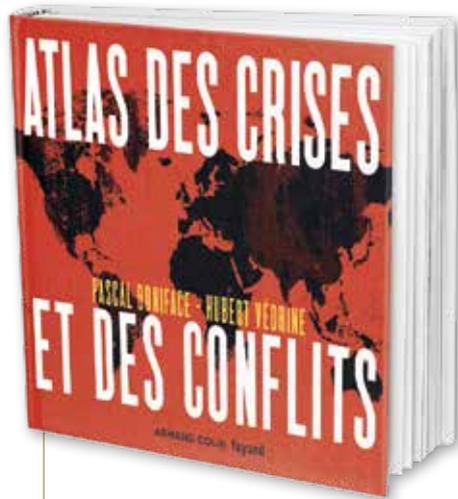


## GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

Résumer en 48 pages et en bandes-dessinées la vie d'une femme aussi charismatique que Geneviève de Gaulle-Anthonioz, nièce du général De Gaulle, n'est pas un exercice facile. Coline Dupuy et Jean-François Vivier (scénario), ainsi que Stéphan Agosto (illustrations) sont parvenus à mettre en exergue les moments forts de ce personnage hors-normes qui, toute jeune résistante, a connu l'enfer des camps, et qui, la Libération venue, s'est occupée avec un dévouement sans limite des plus démunis avec l'association ATD-Quart Monde. Son parcours exemplaire lui a valu d'être la première femme Grand-Croix de la Légion d'honneur. Les cendres de Geneviève De Gaulle-Anthonioz ont été transférées au Panthéon en 2015. ■

*Cette bande-dessinée rend un hommage appuyé et mérité à une femme d'exception.*

**AUTEURS : COLINE DUPUY, STÉPHAN AGOSTO, JEAN-FRANÇOIS VIVIER**  
Éditions du Rocher - 14,90 €



## ATLAS DES CRISES ET DES CONFLITS

Notre monde a-t-il connu au cours des dernières années un seul jour de paix ? À l'évidence non et même si les auteurs, dans la troisième partie de leur ouvrage, avancent des pistes de sortie de crise, le lecteur se convaincra, en refermant ce superbe Atlas, qu'une crise va inéluctablement chasser l'autre. Avec à la fois, précision et hauteur de vue, le directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) et l'ancien ministre des Affaires étrangères analysent les (nombreux) conflits ou tensions en cours, ceux sous le feu de l'actualité (Syrie, Mali...), sur les cinq continents. Ils analysent leurs causes sous divers angles (revendications territoriales, flux migratoires, religion, richesses exploitables...). Explorant les scénarios d'avenir, les deux auteurs s'interrogent enfin sur l'avenir du multilatéralisme, le poids du peuple et des opinions dites publiques, sur l'émergence de nouvelles menaces. Un ouvrage aussi instructif qu'indispensable. ■

*Pédagogique, vulgarisateur et inspirant, cet Atlas est à consulter sans modération.*

**AUTEURS : PASCAL BONIFACE ET HUBERT VÉDRINE**  
Éditions Armand Colin/Fayard - 25 €

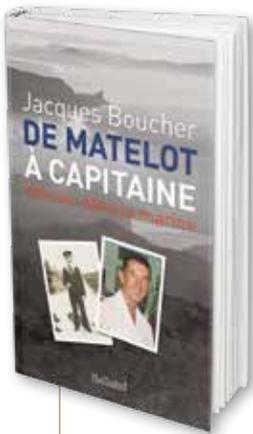


## JEAN MOULIN

Après Leclerc et Messmer (lire *Armée & Défense* juin 2019), Grand Angle s'intéresse au destin hors norme de Jean Moulin en focalisant le récit sur les années charnières de 1942-1943. C'est après l'opération Torch qui voit les troupes alliées débarquer en Afrique du Nord et les Allemands envahir la Zone libre, que la nécessité d'unir les réseaux de Résistance se fait plus prégnante. Mais comment rassembler des mouvements aussi disparates que Combat, Ceux de la Libération, Libération-Nord, Franc-Tireur ou encore l'Organisation civile et militaire, tiraillés par des considérations aussi politiques que stratégiques ? Comment parvenir à concilier des tempéraments aussi affirmés que ceux d'Henri Frenay (Nef), Emmanuel d'Astier de la Vigerie (Bernard) ou Pierre de Bénouville (Barrès) ? L'entregent de Jean Moulin parviendra à convaincre les hommes et agréger ces soldats de fortune constituant une vaillante armée des ombres fidèle au Général De Gaulle. L'ancien préfet de l'Aveyron et d'Eure-et-Loir, sera trahi (par René Hardy ?), arrêté par Klaus Barbie, emprisonné, torturé, mais ne parlera jamais. Il laissa ainsi l'unité de la Résistance intacte pour lui permettre d'agir efficacement jusqu'à la libération du territoire national. ■

*Une bande-dessinée captivante qui retrace à merveille l'ambiance de ces années à la fois sombres et pleines d'espérance dans la victoire finale.*

**AUTEURS : JEAN-YVES LE NAOUR, MARKO, IÑAKI HOLGADO**  
COLLECTION : LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION  
Éditions Grand Angle - 14,50 €



**DE MATELOT À CAPITAINE  
UNE VIE DANS LA MARINE**

Ancien officier de la marine nationale, aujourd'hui âgé de 80 ans, Jacques Boucher a pris la plume pour témoigner. Il a couché sur papier ses meilleurs souvenirs, à la fois personnels et professionnels, narrant avec simplicité, rigueur, précision et parfois malice, son superbe parcours au sein de la Royale.

Engagé à 15 ans, il rejoint l'École des apprentis mécaniciens de la Flotte (EAMF) basée à Saint-Mandrier (Var). Cette école fermera définitivement ses portes en 1989 après plus de 150 ans d'existence. Il y réalise avec succès son apprentissage et son adaptation à la vie de marin, puis embarque sur le *Dixmude* pour se familiariser avec ses machines infernales auprès desquelles la chaleur dépasse allègrement les 50°C.

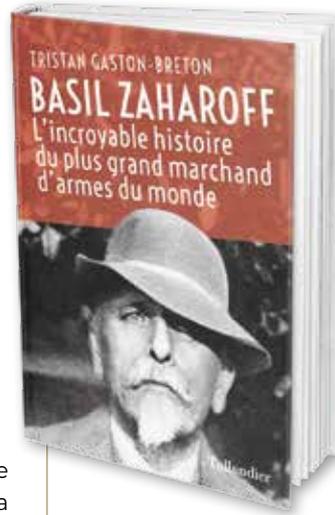
Sans fard mais avec pudeur, il décrit la vie de casernement, ses descentes à Toulon dans les quartiers chauds, son premier tour du monde, ses amitiés, ses émotions, ses longues nuits à travailler son concours de l'École navale qu'il décroche. Il effectue son application sur la célèbre *Jeanne d'Arc*, sillonnant les mers de Brest à Dakar en passant notamment par Rio de Janeiro, Punta Arenas, Beyrouth, Livourne...

Puis il sert successivement sur le ravitailleur *Berry*, l'avis *Victor-Schoelcher* où il retrouve pour la énième fois, avec une délectation non dissimulée, les îles paradisiaques du Pacifique ! Son premier commandement sur le dragueur *Capricorne* en appelle un second quelques années plus tard à bord du *Batral Champlain*. Le « Jacquot » décide alors de prendre sa retraite à l'aube des 47 ans après 32 ans de services.

Au-delà du récit passionnant et très pédagogique (tant le langage marin est spécifique), c'est une leçon de vie que nous donne le Commandant Boucher : celle des choix à faire ou ne pas faire, celle de l'amour du métier et du travail bien fait, de la Flotte, de la France. Il prouve aussi que l'on peut, si l'on s'en donne les moyens, partir du bas de l'échelle pour tutoyer les plus hauts sommets. ■

*Ce récit très complet qui dévoile la vraie vie d'un marin est empreint d'un réel humanisme. Il prouve aussi que l'Armée peut être une seconde famille.*

**AUTEURS : JACQUES BOUCHER**  
Éditions Balland - 25 €



**BASIL ZAHAROFF  
L'INCROYABLE  
HISTOIRE DU PLUS  
GRAND MARCHAND  
D'ARMES DU MONDE**

Quel destin extraordinaire que celui de Zacharias Basilius Zacharoff, né le 6 octobre 1849 à Mugla en Anatolie dans une famille pauvre et qui, avec ruse, aplomb et détermination devint le plus grand marchand d'armes au monde ! Cet homme riche, couvert d'honneurs quasi-princiers, côtoya les plus grands de son époque : Lloyd George, Georges Clemenceau, Nathan de Rothschild, Louis II de Monaco, Louis Barthou...

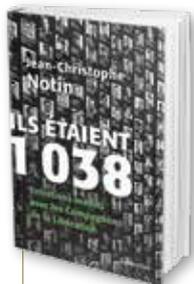
Dans une biographie captivante et de haute tenue, Tristan Gaston-Breton éclaire sous un jour nouveau la vie de cet homme mystérieux. Mais que sait-on vraiment de cet ancien gardien de lupanar, polyglotte, âpre au gain, amoureux éperdu d'une Grande d'Espagne ? L'auteur lui-même concède que de nombreuses zones d'ombre subsistent, surtout les premières années de sa vie. Même les archives de la Sûreté nationale ne parviennent pas retracer toutes les étapes du parcours de cet intrigant sans foi ni loi, aussi bien adulé que détesté.

Hergé, le père de Tintin, s'est inspiré du vrai Zaharoff pour créer son personnage de Basil Bazaroff dans *L'Oreille cassée*, vendeur d'armes portant loden et chapeau verts, fournissant les mêmes armes aux deux pays belligérants : celui du San Theodros et celui de Nuevo Rico. Il est vrai qu'à l'époque, le commerce des armes était moins réglementé.

Il n'empêche ; Zaharoff reste un personnage sortant de l'ordinaire tant sur le plan économique, diplomatique, politique que personnel. ■

*Cette biographie très documentée décrit en fond de tableau la mécanique du commerce des armes (sociétés, contrats, intermédiaires...) entre les années 1880 et 1930. Un ouvrage à lire absolument.*

**AUTEUR : TRISTAN GASTON-BRETON**  
Éditions Tallandier - 20,90 €



### ILS ÉTAIENT 1 038 ENTRETIENS INÉDITS AVEC LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

Franchise, humilité, sens du devoir et de l'honneur, bienveillance, la France au cœur et âmes de vainqueurs : voilà les quelques mots qui viennent à l'esprit quand on a refermé l'ouvrage de Jean-Christophe Notin. L'auteur a rassemblé, entre 1997 et 2000, les témoignages des derniers Compagnons de la Libération, une décoration souvent prise, dans les débuts, comme une simple croix de guerre !

Le lecteur est émerveillé par le parcours protéiforme de ces jeunes soldats et de ces résistants qui, s'affranchissant du danger et mettant leur vie en jeu, ont poursuivi le combat aux côtés du général De Gaulle après juin 1940, en France et sur les théâtres d'opération extérieure.

Si le lecteur y apprend notamment que le départ du général De Gaulle en janvier 1946 a limité la liste des récipiendaires, ou encore que l'ordre, à son origine portait des liserés noirs en diagonale, il sera ému et bouleversé par les souvenirs évoqués par tous ces Compagnons, en particulier celui de Lazare Pytkowicz.

En tout, ils sont 1 038 Compagnons de la Libération. À l'heure où ces lignes sont écrites, il n'en reste plus que quatre vivants. Le dernier sera inhumé, selon le vœu de Charles De Gaulle, au Mont-Valérien où reposent déjà Berty Albrecht et Alfred Touny. « *Patriam Servando, Victoriam Tulit : En servant la patrie, ils ont remporté la victoire.* » ■

*Un ouvrage pour ne pas oublier..*

**AUTEUR : JEAN-CHRISTOPHE NOTIN**  
Éditions Tallandier - 21,90 €



### LA LIBÉRATION. DE LA NORMANDIE AUX FRONTIÈRES DU REICH

Le « Mook » peut être défini comme un ouvrage hybride se situant entre le magazine et le livre. Il traite d'un sujet sous la forme de grands reportages et d'enquêtes d'investigation. Le « Mook » hors-série réalisé par les éditions Weyrich sur la libération de la Normandie jusqu'aux frontières du IIIe Reich mérite d'être cité car il décrit avec une précision d'horloger le chemin parcouru par les unités alliées débarquées en Normandie pour reconquérir le territoire français.

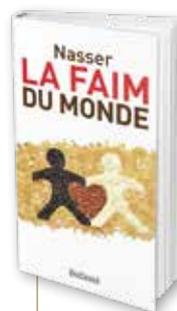
À partir de juin 1944, il faut de nombreuses semaines avant que les Alliés ne parviennent à se sortir du « bourbier » normand. Une fois le verrou de Falaise débloqué, l'avancée s'effectue rapidement. Elle paraît si simple et efficace que l'on pense pouvoir passer Noël à Berlin.

Mais c'est sans compter sur la guerre des chefs, celle des egos, sur les erreurs tactiques (notamment la prise du port d'Anvers sans sécuriser les territoires en amont), les difficultés de ravitaillement qui clouent les unités et les chars sur place, victimes de panne sèche. C'est aussi sans compter sur la résistance de l'armée allemande.

Des plages normandes à Liège, les auteurs, tous reconnus dans la sphère de l'histoire militaire, narrent sans fard et en six chapitres richement illustrés de photos d'époque, la formidable épopée des troupes alliées qui atteindront plus tard le Nid d'Aigle. ■

*Un ouvrage didactique, pédagogique et passionnant. Une mine de renseignements.*

**AUTEUR : COLLECTIF**  
Weyrich Édition - 20 €



### LA FAIM DU MONDE

L'ouvrage rédigé par l'expert international Nasser porte un titre à plusieurs entrées : il parle aussi bien du phénomène de la faim dans le monde que de la fin du monde si le phénomène de la faim venait à persister et se développer jusqu'à plus faim !

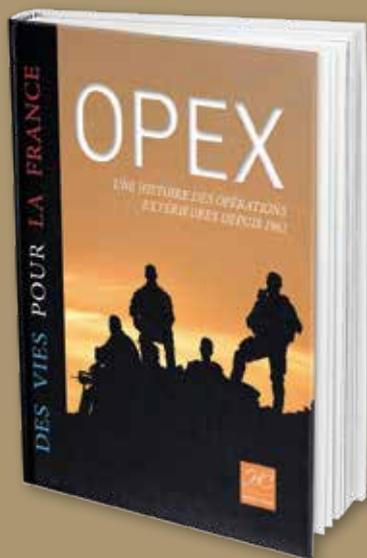
Le consultant collaborant avec notamment la FAO (*Food and Agriculture Organization*) et le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), établit le constat que notre monde est arrivé à la fin d'un système : celui qui ne cesse de multiplier la famine, celui de l'endettement à outrance, celui de la terre brûlée, des pollutions, de l'agriculture intensive, de l'exploitation des ressources à outrance.

Et si de nombreuses organisations tentent à leur niveau d'en venir à bout, elles ne parviennent pas à endiguer tous ces phénomènes. Selon l'auteur, des solutions existent, mais elles se heurtent au principe de réalité.

Plaidoyer ouvertement environnemental et anticapitaliste, cet ouvrage mérite néanmoins d'être lu parce que, in fine, on se convainc que l'agriculture et l'environnement peuvent constituer de véritables armes : alimentaires, économiques, psychologiques mais aussi létales et non létales. Beaucoup de pays l'ont déjà compris et c'est à partir de ce postulat que l'auteur pourrait réécrire son ouvrage. Certes la faim n'est pas une fatalité. Mais ne serait-elle pas entretenue ? ■

*Un livre à mettre entre les mains des chefs d'équipe CIMIC avant tout départ en Opex.*

**AUTEUR : NASSER**  
Éditions Balland - 17 €



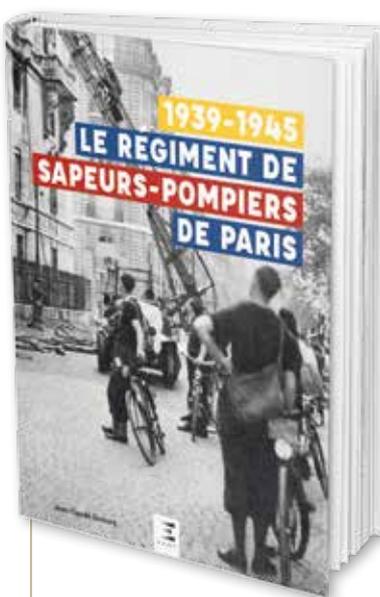
## OPEX UNE HISTOIRE DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES DEPUIS 1963 DES VIES POUR LA FRANCE

La sortie de l'ouvrage collectif initié par l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX) et réalisé sous la direction d'Hélène de Champchesnel est concomitante avec l'inauguration du Mémorial des soldats tombés en OPEX le 11 novembre dernier au Parc André Citroën (Paris XVIe).

Cette édition vient appuyer l'idée que depuis 1963, la France a changé de paradigme en matière d'opérations. Affirmant et réaffirmant sans cesse sa présence sur la scène internationale, notre pays a été partie prenante aux principales opérations sous l'égide de l'ONU et de l'OTAN pour régler certains conflits, exfiltrer quelques-uns de nos compatriotes... Certains noms résonnent encore : *Bonite, Manta, Daguet, Harmattan, Daman, Serval*, et bien d'autres. Notre pays a payé un assez lourd tribut comme en témoignent la longue liste des disparus lors de ces OPEX, répertoriés en fin d'ouvrage, disparus qui incarnent ce qu'on appelle la « 4<sup>e</sup> génération du feu ». Reste que de nombreuses pages sont en train de s'écrire et que d'autres suivront. Ce livre devrait en appeler un autre dans quelques années. ■

*Cet ouvrage historique très complet, aux accents diplomatiques et politiques, rend un très bel hommage à notre armée œuvrant pour rétablir la paix et préserver nos intérêts nationaux.*

**AUTEUR : SOUS LA DIRECTION D'HÉLÈNE DE CHAMPCHESNEL**  
Éditions Historien-Conseil - 38 €



## 1939-1945 LE RÉGIMENT DES SAPEURS- POMPIERS DE PARIS

C'est une histoire méconnue que nous invite à découvrir l'essayiste et romancier, Jean-Claude Demory : celle de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris pendant la Seconde Guerre mondiale.

Après un bref rappel de son origine et de sa situation en 1939, l'auteur concentre son récit sur le vécu des soldats du feu, leur état d'esprit, leurs activités, leurs missions, pendant la Drôle de Guerre et après l'attaque surprise du 10 mai 1940 : premiers bombardements allemands en juin 1940, l'invasion de la capitale, les cas de conscience de la troupe tiraillée entre défaitisme et volonté de poursuivre le combat.

Comme dans beaucoup d'unités, c'est l'incertitude, le désarroi et la confusion qui règnent. Certains sapeurs rejoignent le Bataillon de marche des Sapeurs créé à Clermont-Ferrand, quand d'autres, réquisitionnés par les Allemands s'attellent à débarrasser les monuments parisiens de leur carapace de sacs de sable. Finalement, la BSSP est désarmée et certains éléments commencent à devenir suspects aux yeux des Allemands.

Précis et didactique, cet ouvrage retrace avec intérêt les années noires vécues par la BSPP qui n'a jamais déshonoré sa devise : Sauver ou Périr. Le lecteur appréciera le petit paragraphe consacré aux pompiers réservistes qui se présentent dans leurs casernes dès le 4 septembre 1939, ainsi que l'encadré relatant la « mésaventure » du lieutenant (R) Sivadier. ■

*Richement illustré, le très beau livre de Jean-Claude Demory s'affiche comme un ouvrage de référence dans son domaine.*

**AUTEUR : JEAN-CLAUDE DEMORY**  
Éditions ETAI - 42 €

IL Y A 100 ANS...

# LE TRAITÉ DE VERSAILLES

**Le traité de Versailles, signé en juin 1919, fut promulgué en janvier 1920.**

**D**écision hautement symbolique, le traité de Versailles fut signé dans la galerie des Glaces du château, à l'endroit même où l'Empire allemand avait été proclamé en janvier 1871. Autre symbole, la date du 28 juin 1919 : elle correspond au cinquième anniversaire de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este à Sarajevo. Ce meurtre avait été le déclencheur de la Première Guerre mondiale.

## L'ALLEMAGNE À GENOUX

Le traité de Versailles, né de la conférence de la Paix de Paris (18 janvier 1919 au 10 août 1920), cèle le sort de l'Allemagne en lui imposant plusieurs clauses :

■ territoriales : restitution de l'Alsace-Lorraine à la France ; cession de territoires à la Pologne (corridor de Dantzig qui isole la Prusse orientale)<sup>[1]</sup> ; abandon de ses colonies au profit de la France et de la Grande-

Bretagne (Cameroun, Togo, Tanganyika et Namibie)<sup>[2]</sup>,

■ militaires : réduction des armements (canons et avions) et des effectifs ; démilitarisation de la rive gauche du Rhin ; surveillance par une Commission de contrôle interalliée<sup>[3]</sup>,

■ économiques : l'Allemagne, reconnue responsable du déclenchement de la guerre, est condamnée à payer le montant des dommages subis par les Alliés<sup>[4]</sup>.

## QUATRE TRAITÉS ANNEXES

Le traité de Versailles promulgué le 10 janvier 1920 n'est que l'un des cinq traités signés entre les belligérants à l'issue de la Grande Guerre.

Ainsi, les traités de Saint-Germain-en-Laye (10/09/1919) puis du Trianon (4/06/1920) avec l'Autriche-Hongrie, instaure la dislocation de l'empire remplacé par sept États. Celui de Neuilly-sur-Seine (27/11/1919) oblige la Bul-



**Signataire pour la France, Georges Clemenceau, chef du gouvernement et ministre de la Guerre (ici au centre de la photo).**

garie à rendre les territoires acquis pendant la guerre et lui fait perdre certaines des régions qu'elle possédait avant la guerre. Celui de Sèvres enfin (10/08/1920) ordonne à l'Empire ottoman de renoncer à ses provinces arabes et maghrébines<sup>[5]</sup>. Bien que ratifié, ce traité ne sera jamais appliqué. Il sera renégocié à Lausanne le 24 juillet 1923 par Mustafa Kemal Atatürk. ■



<sup>[1]</sup> Le « petit traité de Versailles » qui reconnaît l'indépendance de la Pologne.

<sup>[2]</sup> **Art. 51 :** Les territoires cédés à l'Allemagne (...) par le Traité de Francfort du 10 mai 1871 sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918. **Art. 119 :** L'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer.

<sup>[3]</sup> **Art. 42 :** Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications, soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres de ce fleuve. **Art. 43 :** Sont également interdits dans la zone définie à l'article 42, l'entretien ou le rassemblement de forces armées (...). **Art. 160 :** (...) la totalité des effectifs de l'armée des États qui constituent l'Allemagne ne devra pas dépasser 100 000 hommes (...). **Art. 171.** (...) Sont également prohibés la fabrication et l'importation en Allemagne des chars blindés, tanks (...). **Art. 198 :** Les forces militaires de l'Allemagne ne devront comporter aucune aviation militaire ni navale.

<sup>[4]</sup> **Art. 231 :** Les gouvernements alliés et associés déclarent, et l'Allemagne le reconnaît, que l'Allemagne et ses alliés sont responsables pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. **Art. 232 :** Les gouvernements (...) exigent (...), et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des (...) alliés (...) et à ses biens.

<sup>[5]</sup> Les articles 62 à 64 prévoyaient la création d'un « territoire autonome des Kurdes » englobant le sud-est de l'Anatolie.



## SERVICE MILITAIRE UNIVERSEL ET PRÉPARATION MILITAIRE MARINE

### Question écrite n° 10357 (Sénat)

9 mai 2019 - Mme Martine Berthet attire l'attention de Mme la ministre des Armées sur les différentes formations existantes ou qui seront mises en place pour développer le sens de l'engagement des jeunes Français.

En effet, par exemple, quatre-vingts centres proposent une préparation militaire marine (PMM) dans le but de préparer un éventuel engagement dans l'armée, comme réserviste ou non. Il s'agit d'un stage pratique et théorique d'un an organisé par la marine nationale française qui s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 21 ans. Durant ce stage, les jeunes développent le goût de l'effort, découvrent les valeurs citoyennes de notre Nation et appréhendent la place de la France dans l'échiquier mondial.

À la suite d'une PMM, les jeunes peuvent intégrer une préparation militaire supérieure pour devenir sous-officier ou d'état-major pour devenir officier.

Actuellement, la marine nationale rencontre des difficultés de recrutement et de motivation des jeunes.

Le recrutement nécessite du temps et des moyens qui ne sont aujourd'hui pas suffisants. Il est indispensable d'encourager ces préparations qui aident les jeunes en difficulté ou non à développer le sens de l'engagement. 13% de ces jeunes intègrent ensuite la marine avec un taux d'attrition de seulement 1%.

Il existe également une préparation militaire terre (PMT) qui consiste en un stage plus court poursuivant les mêmes objectifs que la PMM.

Par ailleurs, le Gouvernement a d'ores-et-déjà lancé les travaux de mise en place du service militaire universel (SMU) [sic] qui prendra la forme d'un service civique d'un mois obligatoire pour les jeunes de 16 à 18 ans, suivi d'un engagement plus long sur la base du volontariat. Ce service a pour but d'impliquer davantage les jeunes dans la vie de la Nation, de les faire prendre conscience des enjeux de la défense et de la sécurité nationale et de développer la culture de l'engagement.

Ces deux formations poursuivent donc des objectifs similaires en permettant aux jeunes de mieux appréhender le « vivre ensemble » et les différentes valeurs de notre pays telles que la mixité sociale ou encore la laïcité. Elles représentent un coût important pour la collectivité. À titre d'exemple, on estime à 2 M€ le coût de la PMM, dans le sud-est.

Aussi, elle souhaiterait savoir si les préparations militaires marine ou terre pourront être conservées et si les jeunes qui y participeront pourront être exemptés du service militaire universel.

Question transmise au secrétariat d'État auprès de la ministre des Armées.

### Réponse publiée le 25 juillet 2019

Le service national universel (SNU) voulu par le président de la République a pour objectif de promouvoir auprès des jeunes la citoyenneté, la culture de l'engagement et l'esprit de défense. Dans ce cadre, il permettra de diffuser les valeurs républicaines et de sensibiliser la jeunesse au rôle que

jouent les armées. Pour autant, ce n'est pas un service militaire.

En conseil des ministres du 27 juin 2018, le schéma d'un SNU en quatre étapes a été présenté :

- une phase 0 de préparation et d'information lors de la scolarité obligatoire ;
- une phase 1 obligatoire d'hébergement collectif de 12 jours ;
- une phase 2 obligatoire de mission d'intérêt général de 12 jours ou 84 heures
- une phase 3 d'engagement volontaire.

Lors de la phase 1 d'hébergement collectif, une présentation des missions du ministère des Armées et son rôle dans la politique de défense sera faite auprès de tous les jeunes lors d'une journée commune intitulée « défense et mémoire nationales ». Le dispositif de préparation militaire y sera présenté ainsi qu'à l'occasion des « forums de l'engagement » qui se tiendront durant cette phase.

En effet, les actuelles préparations militaires, organisées par les trois armées, seront préservées et proposées dans le cadre de la phase de mission d'intérêt général, aux jeunes qui souhaitent découvrir la vie militaire et préparer un éventuel engagement au sein des armées, ou dans le cadre de la réserve opérationnelle, lors de la phase d'engagement volontaire.

Le SNU n'entre donc pas en concurrence avec les dispositifs existants et leur donnera une visibilité supplémentaire. Par ailleurs, les préparations militaires permettront de valider la seconde phase obligatoire du SNU. ■



## PORTE-DRAPEAUX ET TENUE DE GENDARME

### Question écrite n° 10370 (Sénat)

9 mai 2019 - M. Alain Houpert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des Armées sur l'in-

terdiction faite à un gendarme en activité, titulaire de la croix du combattant, de porter, en tenue de gendarme, le drapeau d'une association d'anciens combattants

lors des cérémonies officielles. Alors que les volontaires sont peu nombreux au sein des jeunes générations, il lui demande pourquoi seuls les gendarmes de la réserve

sont autorisés à porter leur tenue et si elle envisage de supprimer cette différence entre gendarme d'active et gendarme réserviste.

## Réponse publiée le 25 juillet 2019

Selon les textes applicables en la matière, il est d'usage qu'un militaire en activité (dans ce cadre précis un gendarme) ne puisse porter le drapeau d'une association d'anciens combattants lors des cérémonies officielles. En effet, il se doit de porter un uniforme réglementaire avec les accessoires réglementaires.

Dans la mesure où le drapeau d'une association d'anciens combattants n'est pas représentatif de l'unité à laquelle appartient le militaire, celui-ci ne peut le porter en uniforme lors d'une cérémonie officielle. Au-delà de son unité, le militaire d'active représente l'institution militaire.

Ainsi, les drapeaux des associations, y compris ceux des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, ne

peuvent être considérés comme le symbole de la patrie au même titre que les drapeaux et étendards remis aux unités des armées soit au nom de la France par le président de la République, soit au nom du président de la République par une autorité militaire qu'il a déléguée. Le fait qu'un gendarme ait la croix des anciens combattants est sans impact sur cette réglementation.

Aux termes de l'arrêté du 14 décembre 2007 relatif au port de l'uniforme militaire par les réservistes, le port de l'uniforme est autorisé aux militaires de la réserve opérationnelle qui ont souscrit un engagement à servir dans la réserve opérationnelle (art. 1) ; cette autorisation vaut en cas de convocation de l'autorité militaire et de manifestation publique officielle, militaire ou civile sur autorisation préalable de l'autorité compétente sur le lieu de cette manifestation (art. 2-I a) et b) ).

Il ressort de ces articles que le réserviste ne peut porter son uniforme au cours d'une cérémonie qu'après avoir obtenu l'autorisa-

tion préalable des autorités compétentes. Cette règle s'applique à l'ensemble des réservistes militaires quel que soit leur corps de rattachement. Si un réserviste souhaite, en sus, porter le drapeau d'une association, il lui appartient, en parallèle de la demande d'autorisation pour le port de l'uniforme, de faire une demande pour obtenir l'autorisation de porter le drapeau de l'association.

En effet, participer à une cérémonie officielle ne fait pas partie des missions visées dans son engagement à servir dans la réserve. Ainsi, cette différence de traitement, dans ce cas précis entre les deux catégories de gendarmes (active et réserviste), répond à une différence de situation et de statut ; elle permet donc aux autorités militaires compétentes de pouvoir accorder, au cas par cas, des autorisations individuelles et ponctuelles afin de permettre à un militaire d'être temporairement le représentant de l'association considérée. ■



## SUPPRESSION DES TARIFS SPÉCIAUX POUR LES PENSIONNÉS MILITAIRES

### Question écrite n° 11070 (Sénat)

14 mars 2019 - Mme Françoise Gatel attire l'attention de Mme la ministre des Armées au sujet des tarifs spéciaux en faveur des pensionnés militaires, supprimés à la suite de l'ordonnance n° 2018-1135 du 12 décembre 2018.

Cette ordonnance annule les réductions sur les tarifs SNCF pour les titulaires d'une pension militaire d'invalidité égale ou supérieure à 25% ainsi que les voyages mémoriels sur les tombes des « morts pour la France », et ce, en dépit de l'article 1 du code des pensions militaires d'invalidité (CPMI) qui dispose que : « La République française, reconnaissante envers les combattants et victimes de guerre qui ont assuré le salut de la patrie s'incline devant eux et devant leurs familles ».

Aussi lui demande-t-elle si elle envisage de réintroduire « le droit à réparation » afin de

rétablir le maintien de ces tarifs spéciaux en faveur des pensionnés militaires.

Question transmise au secrétariat d'État auprès de la ministre des Armées.

### Réponse publiée le 4 juillet 2019

L'ordonnance n° 2018-1135 du 12 décembre 2018 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire et à l'ouverture à la concurrence des services de transport ferroviaire de voyageurs a abrogé, à compter du 3 décembre 2019, les articles du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG) relatifs aux tarifs spéciaux liés à la carte d'invalidité des pensionnés de guerre et de la gratuité des frais de voyage sur les tombes des morts pour la France.

Cette abrogation était nécessaire dans la mesure où les articles du CPMIVG ne visaient que la Société nationale des

chemins de fer français (SNCF) et pas les autres opérateurs ferroviaires. Toutefois l'article L. 2151-4 du code des transports, issu de la loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire, prévoit que des tarifs spéciaux imposés à tous les opérateurs ferroviaires peuvent être fixés par décret. La mise en œuvre de ces tarifs fera l'objet d'une compensation financière de l'État pour les opérateurs.

Ce décret est en cours de préparation. Il sera pris avant le 3 décembre 2019 afin qu'il n'y ait aucune rupture des droits ouverts. Ainsi les tarifs spéciaux prévus par le CPMIVG, qui sont un des instruments de la reconnaissance de la nation aux militaires blessés et aux victimes civiles de guerre, seront maintenus dans un système ouvert à la concurrence. Les associations du monde combattant seront régulièrement tenues informées de l'avancée du dossier. ■

# LE JOURNAL CHARLIE HEBDO ET LES 13 SOLDATS FRANÇAIS MORTS AU MALI

À la suite de la mort au combat de treize militaires français engagés dans l'opération *Barkhane* au Mali, le 25 novembre dernier, le journal *Charlie Hebdo* a publié sur son site Internet une série de dessins satiriques parodiant les affiches et les slogans de recrutement de l'armée de terre. On y voit notamment un cercueil

recouvert de médailles et une tête de mort coiffée d'un béret rouge, ces deux dessins étant accompagnés du slogan « *Je protège mon pays, je progresse dans ma vie* ». L'un des autres dessins représente un cercueil porté par des soldats, accompagné du slogan « *Je suis tourné vers les autres, vers mon avenir* ».

L'institution a réagi à la diffusion de ces dessins par l'intermédiaire d'une lettre ouverte signée du chef d'état-major de l'armée de terre, le général d'armée Thierry Burkhard ; lettre à laquelle le directeur de la publication de *Charlie Hebdo*, Riss, a répondu. Nous vous proposons de découvrir ici ces deux courriers. ■



### Lettre ouverte au directeur de la publication de Charlie Hebdo.

Treize familles françaises sont en deuil depuis l'accident tragique survenu en plein combat dans le Nord-Mali dans la soirée du lundi 25 novembre. Treize familles qui pleurent un fils, un frère, un mari, un compagnon ou un père. Parmi ces Français touchés au cœur, treize enfants, dont un à naître, pour qui leur père restera à jamais un « illustre inconnu ». Ils vénéreront sans doute à l'âge de raison son sens du devoir, mais souffriront toujours de n'avoir pas mieux connu cet homme qui les serrait affectueusement dans ses bras une dernière fois avant de partir au combat.

Pourtant, le temps du deuil de ces familles a été sali par des caricatures terriblement outrageantes dont votre journal a assuré la diffusion. Si l'indignation m'a d'abord gagné, c'est surtout une peine immense qui m'envahit en pensant au nouveau chagrin que vous infligez à ces familles déjà dans la souffrance. Une peine doublée d'une incompréhension profonde. Qu'avons-nous donc fait, soldats de l'armée de Terre, pour mériter un tel mépris ? Qu'ai-je manqué moi-même, chef d'état-major de l'armée de Terre, dans l'explication du sens profond de notre engagement, pour qu'avec une telle désinvolture soient raillés ceux qui ont donné leur vie afin que soient justement défendues nos libertés fondamentales ?

Les soldats de l'armée de Terre sont au service de tous les Français, de tous ceux qui croient au souverain bien qu'est notre liberté. Ils chérissent profondément la paix qu'ils souhaitent à leurs compatriotes. Ils la chérissent tant qu'ils ont choisi de tout risquer pour la défendre, jusqu'au sacrifice de leur propre vie. Nous leur devons le respect. Nous devons la compassion à leurs familles.

Lundi prochain, 2 décembre, nous leur rendrons un dernier hommage et leur dirons adieu, dans la cour des Invalides, réceptacle de tant de souffrances supportées pour que vivent notre âme française et notre liberté. Je vous invite, avec sincérité et humilité, à vous joindre à nous ce jour-là, pour leur témoigner vous aussi, qui avez souffert dans votre chair de l'idéologie et de la terreur, la reconnaissance qu'ils méritent.

Général d'armée Thierry Burkhard  
Chef d'Etat-major de l'armée de Terre

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2019

Monsieur le chef d'état-major de l'armée de terre,

J'ai lu avec attention la lettre ouverte que vous m'avez adressée.

Cette réponse est pour moi l'occasion d'exprimer mes condoléances aux familles et aux proches endeuillés par la disparition des treize militaires décédés au Mali. Je vous remercie de votre invitation à la cérémonie d'hommage qui aura lieu lundi aux Invalides et à laquelle je ne pourrai cependant pas assister.

Les dessins publiés cette semaine par notre journal sur le drame dont ont été victimes ces soldats sont dans la veine de ceux que nous diffusons habituellement. Ils étaient crus et mettaient en scène sans ménagement la dureté du destin militaire confronté à la mort.

L'ironie est souvent mal acceptée quand elle touche les moments les plus dramatiques de l'existence, et souvent dans le passé, notre journal fut critiqué, et le sera probablement encore, pour son ton jugé trop irrévérencieux.

Cependant, je tenais à vous dire que nous sommes conscients de l'importance du travail effectué par les soldats français pour lutter contre le terrorisme. Nous savons que leur mission est difficile et qu'ils font face à des ennemis sans pitié. Ces dessins n'avaient pas pour but de douter de leur courage et de leur détermination.

Mais notre journal se doit de rester fidèle à son esprit satirique, parfois provocateur. Cela ne signifie nullement qu'il mésestime le dévouement de ceux qui se battent pour défendre des valeurs au service de tous. Nous tenions à vous le dire ainsi qu'aux familles des victimes.

Riss,  
Directeur de la publication de *Charlie Hebdo*

## Communiqué aux associations

Votre adhésion permet à l'UNOR d'agir pour la cause des réserves et de vous en informer.

## Soutien individuel des officiers de réserve en associations affiliées

2020 <sup>(3)</sup>

Activités : 11 €

Communication : 18 €

## Jeunes officiers de réserve en association

Recevez *Armée & Défense* pendant 3 ans pour le prix d'un abonnement annuel (18 €).

Consultez votre AOR



[www.unor-reserves.fr](http://www.unor-reserves.fr)

Le site Internet de l'UNOR

- toute l'actualité de la réserve opérationnelle et citoyenne
- l'actualité de la CIOR
- le réseau associatif dans toutes les régions, dans les DROM-COM et à l'étranger
- une source documentaire sans cesse enrichie
- les photos des grands moments de la réserve et de la Défense
- la Défense et le monde combattant
- Le portail des associations des réservistes Terre, Mer, Air, Gendarmerie, SSA, SEA, et SGA

**INTERACTIVITÉ**  
avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.

[www.unor-reserves.fr](http://www.unor-reserves.fr)

MENU > [ Revue Armée & Défense ]  
PUIS > [ Découvrir notre revue ]  
et [ Les + de ce numéro ]

**Armée & Défense**  
Revue et Nation

**Bulletin d'abonnement** <sup>(1)</sup>

**Changement d'adresse** <sup>(2)</sup>

Nom

(lettres CAPITALES, une lettre par case, une case entre deux mots)

Prénom

Adresse complète

Numéro - Résidence (RES) - Bâtiment (BAT) - Escalier (ESC) - Appartement (APP),  
Rue - Avenue (AV) - Boulevard (BD) - Chemin (CH) - Lieu-dit (LD) - Boîte postale (BP)

Code postal

Commune - Pays et/ou secteur postal

■ Règlement par chèque bancaire

■ Bulletin et chèque de règlement à libeller et à expédier à :

Armée & Défense - UNOR - 12 rue Marie-Laurencin - 75012 Paris (France)

Tarif <sup>(3)</sup> pour 1 an	France	Etranger	Prix au numéro
Abonnement individuel	20 €	22 €	8 €

Signature

<sup>(1)</sup> Cochez la case souhaitée.

<sup>(2)</sup> Changement d'adresse : joindre votre dernière étiquette Armée & Défense ou

<sup>(3)</sup> Décision de l'assemblée générale de l'UNOR de novembre 2014.

numéro abonné    date effective du changement d'adresse





ENGAGÉS  
POUR TOUS  
CEUX QUI  
S'ENGAGENT

# FACE AUX COUPS DURS, ON EST TÉGO.

Pour les membres de la communauté Défense-Sécurité,  
Tégo mobilise un réseau d'entraide et d'accompagnement social  
disponible à chaque instant.

Suivez-nous sur [www.tego.fr](http://www.tego.fr)

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ASSURANCE - RETRAITE